

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso



LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net



N° 3637 du Vendredi 28 Octobre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

5^{ème} assemblée générale du C.n.a.l.c

Firmin Bozangabato élu président



(P.9)

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel

Vers la tenue des assises nationales de l'entreprise congolaise à Brazzaville



Mme Yvonne Adélaïde Mougany

(P.8)

Journée internationale de la fille

A Loutété, les filles sensibilisées sur la sexualité et le V.i.h-Sida

(P.6)

Congo – Rwanda

Visite officielle du président Paul Kagamé à Brazzaville

(P.3)

Interpellation du gouvernement à l'assemblée nationale

«Le procès Ntumi aura lieu!»

(P.3)

Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Lancement du recensement des agents civils de l'Etat

Aimé Ange Wilfrid Bininga. (P.5)



FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)

Lancement de la deuxième édition du Tournoi de la République, à Brazzaville



Gervais Ato (à g.) et Jean-Guy Blaise Mayolas. (P14)

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE

Boîte postale : 4315 - Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax : 222 94 51 81
Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

CONGO SERVICES-SARLU

Au capital de Francs CFA : Cent cinq Millions (105 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, 27, avenue SIKOU DOUME, quartier zone portuaire
Boîte postale : 739, arrondissement n° 1, Eméry Patrice LUMUMBA
(République du Congo)
RCCM POINTE-NOIRE N° RCCM CG/PNR/10 B 1365

Monsieur MANOUACH Ahmed, Associé Unique-Gérant de la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, dénommée : «CONGO SERVICES-SARLU» :

DECIDE:
A l'issue d'une DECISION EXTRAORDINAIRE portant CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE dans le ressort de la ville de Brazzaville, en date à Pointe-Noire du 23 novembre 2015, enregistrée même ville, le 22 décembre 2015, folio 223/2, n° 9359, déposée au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, en date du 16 décembre 2015, enregistrée même ville, le 22 décembre 2015, folio 223/1, n° 9358, de prendre les résolutions ci-après portant :

1-CREATION D'UN (1) ETABLISSEMENT SECONDAIRE (SUCCURSALE) DE LA SOCIETE «CONGO SERVICES SARLU», DANS LE RESSORT DE LA VILLE DE BRAZZAVILLE dont le SIEGE est sis à :

«Brazzaville, Avenue Lucien FOURNEAU

«En face de l'Ambassade de l'Angola
«Non loin du Centre Culturel Français

(CCF)

«Quartier Centre-ville, Boîte postale.....
«Arrondissement n° 2 BACONGO, République du Congo»

2-SA NOMINATION, en qualité de REPRESENTANT DUDIT ETABLISSEMENT SECONDAIRE (SUCCURSALE).

Mention modificative a été portée dans les registres au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 12 avril 2016. L'Expédition de l'acte notarié portant OUVREMENT DE L'ETABLISSEMENT COMPLEMENTAIRE (SUCCURSALE) DE BRAZZAVILLE et les STATUTS MISA JOUR DE LA SOCIETE «CONGO SERVICES SARLU», en date à Pointe-Noire du 16 décembre 2015, enregistré même ville, le 22 décembre 2015, folio 223/11, n° 9368, ainsi que ses annexes, ont été déposés et enregistrés, en date du 12 avril 2016, sous le numéro 16 DA 279.

En conséquence, la SUCCURSALE DE BRAZZAVILLE de la société «CONGO SERVICES – SARLU» se trouve immatriculée, sous le numéro : RCCM BRAZZAVILLE (CG/BZV/16 B 6401).

**Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA**

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE

Boîte postale : 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 5181
Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

«AGENCE JESUS»

En abrégé «A.J.S.-SARL»
Société à responsabilité limitée
Au capital de francs Congolais: Quatre millions deux mille (4 200 000 F.C)
Siège social : Kinshasa/Limété, 01, avenue Yolo (6e Rue)
Quartier Résidentiel, dans la Commune de Limété
République Démocratique du Congo
RCCM: CD/ KIN/RCCM/14-B-01675

**RESOLUTION DE LA CREATION
DE LA SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE**

Aux termes d'une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES de la société à responsabilité

limitée dénommée : «AGENCE JESUS SEUL», en abrégé «A.J.S.-SARL», tenue en date du 25 mars 2014, au siège de ladite société, sis à Kinshasa/Limété, 01, avenue Yolo (6e Rue), Quartier Résidentiel, dans la Commune de Limété, République Démocratique du Congo, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, à Kinshasa, le onze février deux mille quatorze, sous le numéro: CD/KIN/RCCM/14-B-01675; Il a été résolu de la CREATION D'UNE SUCCURSALE de l'AGENCE JESUS SEUL, en abrégé «A.J.S.-SARL», APOINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO, dont le siège social est établi sis à :

«POINTE-NOIRE, 101, AVENUE LOUIS PORTELLA BOITE POSTALE: 144, REPUBLIQUE DU CONGO»
Le procès-verbal de ladite assemblée, rédigé même date, enregistré au service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (E.D.T.) de Pointe-Noire Centre, le 05 mai 2014, folio 081/117, n°3154, a fait l'objet d'un Dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, le 25 avril 2014, enregistré au service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres (E.D.T.) de Pointe-Noire Centre, le 05 mai 2014, folio 081/115, n° 3152.

REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE

Monsieur Bavon KABUYA MULAMBA, Gérant-associé de ladite société, est le Représentant de la Succursale de Pointe-Noire.

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBI-

LIER (RCCM)

Deux (2) exemplaires du Dépôt dudit Procès-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 23 janvier 2015 et enregistré sous le numéro 15 DA 120, même date.

Ainsi, la SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE de la société «AGENCE JESUS SEUL», en abrégé «A.J.S.-SARL» se trouve immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 113.

IMMATRICULATIONS AU NIU ET A LA STATISTIQUE

La SUCCURSALE DE POINTE-NOIRE de la société «AGENCE JESUS SEUL», en abrégé «A.J.S.-SARL» se trouve immatriculée au NIU (Numéro d'identification Unique), à Brazzaville, en date du 27 février 2015, sous le numéro M201515110000228092.

Monsieur Bavon KABUYA MULAMBA, Gérant Statutaire de ladite société et Représentant de la Succursale de Pointe-Noire, est immatriculé au NIU (Numéro d'identification Unique), à Brazzaville, en date du 11 mars 2015, sous le numéro P2013110005170163.

La SUCCURSALE DE Pointe-Noire (République du Congo) de ladite société est immatriculée au Service de la Statistique, d'après le Système Congolais d'immatriculation des Entreprises (SCIEN), sous le numéro 1686031 et le Système Congolais d'immatriculation des Etablissements (SIET), sous le numéro 1686031013, à Brazzaville, en date du 16 février 2015.

**Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA**

**CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE**

OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
Boîte Postale : 964/Téléphone: 06 540-93-13 ; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

DAY CORPORATION

Société à Responsabilité Limitée
Capital social: 1.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, 52, rue Raymond Paillet, Arrondissement 2, Bacongo
RCCM: 16 B 6695 - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte authentique du 23 avril 2015 reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 28 avril 2015 à la recette des impôts de Brazzaville, folio 075/2, numéro 840, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée (SARL) ;

Dénomination sociale: DAY CORPORATION;
Siège social: Brazzaville, 52, rue Raymond Paillet, Arrondissement 2, Bacongo ;

Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent (100) parts sociales, de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires ;

Objet social: La société a pour objet principal, en République du Congo et, partout ailleurs à l'Etranger, les activités suivantes:

- Moderniser et formaliser le secteur agricole, en apportant une technologie de pointe;
- Apporter un appui technologique aux populations agricoles;
- Diminuer les charges liées à la production dans le secteur agricole;
- Promouvoir la production du maïs, à travers les agriculteurs, afin de favoriser l'essor de l'élevage;
- Racheter les produits agricoles issus de la

production des agriculteurs;

- Produire tout produit agricole;
- Transformer les produits agricoles en produits alimentaires finis;
- Commercialiser les produits agro-alimentaires;
- Vente de matériel agricole;
- La recherche et le développement des produits agro-alimentaires;
- Vulgariser et promouvoir l'investissement au Congo dans le secteur agricole ;

Apports en numéraire: Par acte notarié de souscriptions et de versements reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 23 avril 2015 et enregistré le 28 avril 2015 à la recette des impôts de Bacongo, folio 075/3, numéro 841, les souscripteurs des parts de la société ont libéré, en intégralité, leurs parts sociales ;

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur Franck Trésor MABIALA MAKOYE a été nommé en qualité de Gérant, pour une durée de Quatre (4) ans renouvelables ;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 04 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 859 ;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 04 octobre 2016, sous le numéro 16 B 6695.

**Pour insertion,
Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire**

**CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE**

OFFICE NOTARIAL GALIBA
Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
Boîte Postale : 964/Téléphone: 06 540-93-13 ; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOS EUCALYPTUS ET BOIS TROPICAUX DU CONGO

En sigle: «SOS EBTC»

Société à Responsabilité Limitée
Capital social: 2.000.000 Francs CFA
Siège social: Pointe-Noire, Centre-ville, B.P: 759.
RCCM : 16 B 1260
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique du 29 août 2016 reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire, titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 07 septembre 2016 à la recette des impôts de Pointe-Noire centre, folio 157/16, numéro 6189, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée (SARL) ;

Dénomination sociale: SOS Eucalyptus et Bois Tropicaux du Congo, en sigle: «SOS EBTC» ;

Siège social: Pointe-Noire, Centre-ville, B.P: 759 ;

Capital social: Deux Millions (2.000.000) de Francs CFA, divisé en Deux Cents (200) parts sociales, de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires;

Objet social: La société a pour objet principal, en République du Congo et, partout ailleurs à l'Etranger, les activités suivantes:

- L'exploitation des eucalyptus et des bois tropicaux;
- Tous travaux dérivant de la production, de la commercialisation et des dérivés du bois.

Apports en numéraires: Par acte notarié de souscription et de versement reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 29 août 2016 et enregistré le 07 septembre 2016 à la recette des impôts de Pointe-Noire centre, folio 157/12, numéro 6185, les souscripteurs des parts de la société ont libéré, en intégralité, leurs parts sociales ;

Gérance: Conformément au Procès-verbal d'Assemblée Générale Constitutive reçu par Maître Henriette L.A. GALIBA, le 29 août 2016, et enregistré le 07 septembre 2016 à la recette des impôts de Pointe-Noire Centre, folio 157/14, numéro 6187, Monsieur Gabriel NZAMBILA a été nommé en qualité de Gérant, pour une durée de Quatre (4) ans renouvelables ;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 septembre 2016, sous le numéro 16 DA 628 ;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, le 20 septembre 2016, sous le numéro 16 B 1260.

**Pour insertion,
Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire**

Congo – Rwanda

Visite officielle du président Paul Kagamé à Brazzaville

Le président rwandais Paul Kagame est arrivé à Brazzaville, dans la matinée du jeudi 27 octobre 2016, pour une visite officielle de deux jours. Accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue, le Président Denis Sassou-Nguesso, et par les membres du gouvernement conduit par le Premier ministre Clément Mouamba, les deux chefs d'Etat ont eu un tête-à-tête dans l'après-midi. Le Président Kagame quitte Brazzaville le vendredi 28 octobre, après la publication d'un communiqué sanctionnant sa visite en terre



Paul Kagame reçu à l'aéroport Maya-Maya par Denis Sassou-Nguesso.

congolaise. Le Rwanda et le Congo entretiennent de bonnes relations concrétisées par l'ouverture d'une ambassade rwandaise, depuis le mois d'août dernier.

Société des Transports Publics Urbains
S.T.P.U S.A
Brazzaville: RCCMCG/BZV/15 B 6093 Av. Edith Lucie BONGO
(face ONEMO), Mpila
Pointe-Noire: RCCMCG/PN/Immeuble Elisabetha
Direction Générale

COMMUNIQUE

La Direction Générale de la Société des Transports Publics Urbains (STPU)

Informe son aimable clientèle de Brazzaville que, compte tenu de l'état des voiries à Mfilou, la desserte Mouhouni- Hôpital Mfilou est provisoirement suspendue.
Les lignes 201 et 2011 fonctionneront comme suit:
Ligne 201: gare C.f.c.o-rond-point Mougali-Moukondo-Mazala-Comus-Mouhouni-La Frontière-virage Maya-Maya-Préfecture-rond-point Mougali-la gare C.f.c.o et retour.
Ligne 2011: la gare C.f.c.o-C.c.f-lycée S. De Brazza-la D.e.c-virage Maya Maya-La Frontière-Mouhouni-Comus-Mazala et retour.
Une nouvelle ligne 303 a été créée; elle fera le parcours:
Ligne 303: Bongo Nouara-Mazala-Comus-Mouhouni-La Frontière-C.c.f-gare C.f.c.o et retour.
En outre, la ligne 401 a été modifiée, comme suit:
Ligne 401: Kinsoundi-C.c.f-la Gare C.f.c.o-A.v de la Paix-commune Mougali-Moukondo-Mazala et retour.

Fait à Brazzaville le 27 octobre 2016



Alphonse PEPA
«ensemble, améliorons les transports urbains»

Interpellation du gouvernement à l'assemblée nationale

«Le procès Ntumi aura lieu!»

Conduit par le Premier ministre Clément Mouamba, le gouvernement était face à la représentation nationale, le mercredi 26 octobre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, à la suite d'une interpellation introduite par le député Accel Ndinga-Makanda (majorité) sur la situation sécuritaire et humanitaire prévalant dans le département du Pool. Dans sa réplique, après près de trois heures d'intervention des députés, le gouvernement a laissé entendre, par la voix du ministre de la justice Pierre Mabiala, que le procès Ntumi s'ouvre bientôt devant la Cour criminelle de Brazzaville.



Les députés pendant la séance.

La séance d'interpellation du gouvernement sur la situation au Pool a suscité des passions. Dès le début, rien que les questions de procédure ont opposé les députés suivant leurs obédiences politiques. Le président Justin Koumba a lui-même reconnu que le règlement de l'assemblée nationale est «ambigu» sur le point relatif à l'interpellation du gouvernement.

Après cette passe d'armes introductive, la parole a été donnée au député (P.c.t) Accel Ndinga-Makanda de poser sa question de savoir ce qui se passe dans le Pool et les mesures préconisées par le gouvernement, pour régler cette crise. Celui-ci a fait une longue introduction politique à sa question, accusant les députés de l'opposition qui veulent «justifier l'injustifiable».

Dans ses réponses, le premier ministre a plutôt chargé le député Guy-Brice Parfait Kolélas qu'il a rendu responsable de la résurgence de la violence dans le Pool, pour avoir «nommé le Pasteur Ntumi comme son conseiller de campagne, lors de la présidentielle de 2016». En outre, il a confirmé que les auteurs des attaques du 4 avril à Brazzaville et celles perpétrées dans le Pool sont des ninjas-nsiloulous du Pasteur Ntumi. «Lui et ses complices seront bien traduits en justice, pour répondre de leurs crimes. Cette fois, il n'y aura ni pardon, ni oublis. L'Etat viendra à bout du terrorisme de M. Ntumi et de ses complices», a-t-il précisé. «Les attaques du 4

avril ont été les premiers signaux du début de l'affaire du Pool qui, en réalité, serait antérieure à cette attaque, c'est-à-dire lors de la meeting au Stade Marchand de Guy-Brice Parfait Kolélas. Les armes avaient crêpité, lorsque le cortège de Ntumi quittait le stade, au passage, un policier et un paisible citoyen, tout en blessant deux autres», a-t-il révélé. En abandonnant ses hautes fonctions de l'Etat et après avoir intégré le dispositif de campagne de Guy-Brice Parfait Kolélas, Clément Mouamba pense que Ntumi. «Ex-rebelle, jusque-là repent, a renoué avec les vieux démons, pour reprendre sa carrière de terroriste», a souligné le premier ministre, qui a articulé son propos sur trois points, à savoir: les causes de la crise, les mesures prises par le gouvernement et les solutions de sortie de crise. Publiquement, il a déclaré que les premiers responsables de la crise du Pool sont les «cadres politiques qui ont permis au diable qui dormait depuis plus d'une décennie de sortir de la boîte dans laquelle il était enfermé. Ces mêmes cadres procèdent par amalgame, confondant, dans leur condamnation des faits, ceux qui ont commis les forfaits avec ceux qui sont appelés à rétablir l'ordre. Nous sommes dans un cas de figure où le pyromane crie au feu, le voleur crie au voleur et le criminel se passe pour la victime. Il s'agit là de dissimulation, de désinformation et d'intoxication», a-t-il fait remarquer.

En conséquence, «le dispositif sécuritaire déployé dans le Pool est bel et bien proportionnel à la menace opposée par les miliciens ninjas-nsiloulous. C'est dans le cadre de la légalité administrative et opérationnelle que sont effectuées les opérations de traque de M. Bintsamou et ses adeptes. Il y a, dans le Pool, ni état de siège, ni quadrillage agressif des sites exposés aux ninjas-nsiloulous, encore moins un état d'exception ou d'urgence. Il y a, non plus, une guerre à huis clos».

Face à cette situation générée par le pasteur Ntumi et ses acolytes, Clément Mouamba a fait savoir que l'Etat a pris des mesures justes et proportionnées. Sur le plan politique, par exemple, l'orateur a dit que le gouvernement attend des élus nationaux et locaux qu'ils se mobilisent, afin «qu'ensemble, nous réduisions les terroristes à leur plus simple expression de délinquants primaires et lâches». Clément Mouamba s'est demandé en quoi un dialogue tant exigé par l'opposition mettrait un terme à la guerre. «A moins qu'un agenda caché amène certains à vouloir faire pression sur le gouvernement: une aile politique demandant un dialogue là où une aile armée sèmerait la désolation dans le Pool», a-t-il dit. Après ces réponses du premier ministre, douze députés ont pris la parole, pour exprimer leurs préoccupations. Certains sont

allés dans des considérations générales, d'autres ont revisité l'histoire du Congo, en pointant du doigt le Pool, d'autres encore se sont montrés solidaires des populations du Pool dont il faut arrêter les souffrances. Pascal Tsaty-Mabiala a dit qu'il est resté sur sa faim, après la réponse du Premier ministre. «Il s'agit d'un département qui est dans une situation la plus dramatique. Il faut dire les choses sérieuses. Nous sommes un Etat de droit, Ntumi aurait pu être interpellé au sortir du Stade Marchand, présenté devant le procureur de la République et jugé. On l'a laissé partir, semble-t-il, avec toute une armée. Ce n'est pas comme ça qu'on règle les problèmes. Maintenant que le problème est là, dépassionnons-nous et trouvons des solutions idoines, pour que la paix revienne dans le Pool», s'est exprimé le premier secrétaire de l'U.pa.d.s qui a posé au ministre de la défense, la question de la nature de la menace, pour justifier le déploiement tous azimuts de la Force publique dans le Pool: «Qui arme Ntumi? Comment fait-il pour s'armer et alimenter ses hommes?». Guy-Brice Parfait Kolélas a, quant à lui, demandé au premier ministre de prendre un peu de la hauteur. «J'ai vu les propos du Premier ministre qui indexent ma modeste personne. Je n'ai pas besoin de dater l'histoire de Ntumi. Il a été créé, pendant

que nous étions en exil», a-t-il répliqué, avant de poser ses questions qui ont tourné autour de la prévision des événements vécus, la procédure administrative d'engagement de la Force publique au Congo et le respect des droits humains, notamment sur le cas de l'opposant Augustin Kalla-Kalla.

Le député de la majorité, Henri Ayimessone Zoniaba, est allé plus loin, en demandant le remplacement des sous-préfets évoluant dans certaines entités administratives du Pool. Face à ces violences répétées, le député Mbouma a ironisé, en se demandant si Satan n'avait pas une résidence dans le Pool. Il a dénoncé les mauvaises langues qui affirment que le gouvernement organise des bombardements dans le Pool. Pour lui, c'est un complot savamment organisé pour plonger le pays dans le chaos. Il a lancé un appel à Ntumi de renoncer à l'épreuve de la force, en soulevant le drapeau blanc, s'il a encore une fibre patriotique.

Le député Blaise Ambeto a précisé qu'il ne s'agit pas du Pool, mais de la rébellion d'un homme appelé Ntumi. Et pour lui, Ntumi, ce sont tous ceux qui n'ont pas voulu reconnaître l'élection du Président Sassou-Nguesso. Le député Philibert Malonga a regretté le déficit de communication du gouvernement. Il a demandé à ce qu'on écoute le peuple profond: que veulent ceux qui ont pris les armes dans le Pool? Faustin Elenga, qui a honoré le rôle du Pool qui abrite la capitale Brazzaville, a dénoncé la confusion entre la religion et la politique.

«Nous n'arriverons pas au développement durable et au développement, si on ne sortait pas de la tête des politiciens la culture de la violence», a pensé, quant à lui, Fernand Sabaye qui, comme les autres députés de la majorité, a rejeté les appels au dialogue de certains leaders de l'opposition. La critique pointilleuse est venue du côté de Jean-Claude Ibovi qui s'en est pris aux responsables des partis alliés du P.c.t qui,

ressortissants du Pool, n'apportent rien au président de la République: «Au lieu de faire des démonstrations, lors des manifestations (défilés), c'est maintenant qu'il faut prouver votre capacité. Vous bénéficiez des avantages que nous qui avons combattu n'avons pas. Ça ne sert à rien de faire des déclarations dans La Semaine Africaine. Allez plutôt sur le terrain».

Honoré Sayi (Opposition) a fait de longues réflexions d'ordre général, avant d'appeler la classe politique à se ressaisir. Pierre Ngolo a rappelé les engagements du Ntumi, en 2003, et démontré comment ce dernier a violé ses propres engagements, tout en s'interrogeant sur les complicités ou les connivences avec Ntumi.

Dans les répliques aux questions des députés, le ministre de la défense, Charles Richard Momdjo, a expliqué qu'il existe une situation de rupture de paix dans le Pool. Raison pour laquelle, «la Force publique y est engagée, dans le cadre de conflit interne. Les graves atteintes aux intérêts vitaux de l'Etat perturbant l'ordre public a nécessité une réponse des pouvoirs publics, afin de rétablir l'ordre et la sécurité. Le professionnalisme de la Force publique fait que nous prenons le temps qu'il faut. Il faut de la méthode, pour régler un problème de conflit interne».

De son côté, Pierre Mabiala a réaffirmé la nature des actes perpétrés par Ntumi et ses adeptes: «Ce sont des actes d'ordre terroriste. Pour cela, une action pénale contre lui et ses miliciens nsiloulous est ouverte à la justice. Leur procès s'ouvre bientôt devant la cour criminelle de Brazzaville, pour établir les responsabilités».

Dans sa conclusion, le Premier ministre Clément Mouamba s'est dit fier de participer à ce débat. «L'édification de notre démocratie est en marche», a-t-il affirmé. Et clôturant cette longue séance d'interpellation du gouvernement, le président Koumba a laissé entendre qu'il a laissé les gens s'exprimer librement, parce que c'est une question sérieuse. Pour lui, ce débat était riche et courtis. Les yeux sont maintenant tournés du côté de la justice, dans l'attente du procès Ntumi.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

MINISTERE DE LA SANTE ET DE
LA POPULATION

DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

COORDINATION TECHNIQUE,
ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE
DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

Objet : Assistance technique pour l'actualisation des directives techniques sur la microscopie

1. Contexte

Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant global de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé « projet de lutte contre la co-infection TB/VIH », dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu une « actualisation des directives techniques sur la microscopie ». A cet effet, la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de la subvention pour payer les services d'un Assistance technique national (personne physique) dont la charge sera de conduire cette mission.

2. Profil du consultant

- Etre résident au Congo Brazzaville ;
- Etre titulaire d'un diplôme de médecin biologiste ou équivalent ;
- Etre un expert en assurance qualité interne et externe de la microscopie ;
- Justifier d'une expérience pertinente

de 8 ans au moins dans l'élaboration, la révision ou l'actualisation des guides d'assurance qualité interne et externe sur la microscopie de projets financés par des institutions internationales (Banque Mondiale; Fonds Mondial, BAD, FIDA, etc.) ;

- Avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre des projets santé ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

3. Dépôt des candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Coordonnateur de la CTAF, au plus tard le 08 novembre 2016 à 14 heures, sous pli fermé à l'adresse ci-dessous :

A l'attention du : Dr J. Claude EMEKA,
Coordonnateur de la CTAF
Adresse : En face du CHU de Brazzaville,
à côté du CICR
Tel : 055115702/ 069310107
Brazzaville, Congo

NB. Les Termes de référence peuvent être consultés ou retirés à la même adresse ou être demandés par mail à l'adresse suivante : emekamamina27@yahoo.fr ou Bayinagil@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2016

**Docteur Jean C. EMEKA
Coordonnateur du projet**

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81
Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

«AGENCE JESUS SEUL»

En abrégé «A.J.S.SARL»
Société à responsabilité limitée
Au capital de francs Congolais: Quatre millions deux mille (4 200 000 F.C)
Siège social : Kinshasa/Limété, 01, avenue Yolo (6e Rue)
Quartier Résidentiel, dans la Commune de Limété
République Démocratique du Congo
RCCM : CD/KIN/RCCM/14-B-01675

**RESOLUTION DE LA CREATION
DE LA SUCCURSALE DE BRAZZAVILLE**

Aux termes d'une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES de la société à responsabilité limitée dénommée : AGENCE JESUS SEUL, en abrégé «A.J.S.-SARL», tenue le 08 juin 2015 au siège de ladite société sis à «Kinshasa/ Limété, 01, avenue Yolo (6e Rue) Quartier résidentiel, dans la Commune de Limété, République Démocratique du Congo», immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, à Kinshasa, le onze février deux mille quatorze, sous le numéro: CD/KIN/RCCM/14-B-01675, Il a été résolu de la CREATION D'UNE SUCCURSALE de l'AGENCE JESUS SEUL, en abrégé «A.J.S.SARL», A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO, dont le siège est établi sis à : «BRAZZAVILLE, 57, AVENUE DE LA PAIX, République du Congo».

Le procès-verbal rédigé, même date, a fait l'objet d'un Dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, le 13 juin 2015, enregistré au service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre (E.D.T.) de Pointe-Noire Centre, le 17 juin 2015, folio 103/3, n° 4567.

REPRESENTANT DE LA SUCCURSALE DE BRAZZAVILLE

Monsieur Bavon KABUYA MULAMBA, Gérant-associé de ladite société, est le Représentant de la Succursale de Brazzaville.

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER

Deux (2) exemplaires du Dépôt dudit Procès-verbal ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 17 novembre 2015, sous le numéro 15 DA 1075.

Ainsi, la SUCCURSALE DE BRAZZAVILLE de la société «AGENCE JESUS SEUL», en abrégé «A.J.S.SARL», se trouve immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro CG/BZ/15 B 6183.

IMMATRICULATIONS AU NIU ET A LA STATISTIQUE

Les formalités relatives à l'obtention des immatriculations au NIU (Numéro d'identification Unique) et au Service de la Statistique (SCIEN/SCIET) de la Succursale de Brazzaville sont en cours de réalisation par les soins de mon Etude; Monsieur Bavon KABUYA MULAMBA, gérant-associé de ladite société et Représentant de la succursale de Brazzaville est déjà immatriculé au NIU (Numéro d'identification Unique), sous le numéro P2013110005170163, en date à Brazzaville, du 27 février 2015.

**Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA**

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale : 4315
Téléphone : (242) 05 748 99 64/222 94 49 52- Fax : 222 94 51 81
Pointe - Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

I-A l'issue d'une Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pointe-Noire, en date du 28 juillet 2014, enregistrée même ville, le 26 août 2014, folio 148/34, n° 7204 et déposée au rang des minutes de Maître Elianne Christèle BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 02 décembre 2014, enregistrée même ville, le 03 décembre 2014, folio 211/65, n° 10414, les associés de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO SARL» approuvent les résolutions ci-après portant :

- 1-Nomination de Monsieur MELAZZINI Gabriele Andrea Mario, en qualité de nouveau gérant, en remplacement de Monsieur Mauro BIANCHI et renouvellement du Mandat de Co-Gérant de Monsieur Sergio GLAUDO ;
- 2-Cession de parts sociales entre les sociétés «FIDIREVISA ITALIA SPA» et «PELLEGRINI CATERING OVERSEAS S.A. Luxembourg», devenue alors seule détentrice de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARL». Ainsi, la forme juridique de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARL» devient la «Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)».

Mention modificative de l'immatriculation a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et les dépôts y relatifs ont été enregistrés, respectivement, sous les numéros 14 DA 1598 et 14 DA 1599, en date du 05 décembre 2014.

II-Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte tenue à Pointe-Noire, en date du 30 juin 2016, enregistrée même ville, le 24 août 2016, folio 149/13, n°5986, déposée au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 16 août 2016, enregistrée même ville, le 24 août 2016, folio 149/12, n° 5985, les associés de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO SARL» :

- Autorise la Poursuite des activités commerciales des sociétés «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARL» et «PELLEGRINI CATERING OVERSEAS S.A. Luxembourg» avec la société «PELLEGRINI CATERING OVERSEAS LUGANO»;
- Décident de l'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL à hauteur de la somme de CENT MILLIONS (100 000 000) DE FRANCS CFA et de LA VALEUR NOMINALE

DES PARTS SOCIALES de QUATRE MILLIONS (4 000 000) de FRANCS CFA portant ainsi le nouveau capital à la somme de DEUX CENT CINQUANTE HUIT MILLIONS (258 000 000) DE FRANCS CFA et la valeur nominale des parts sociales de DIX MILLIONS TROIS CENT VINGT MILLE (10 320 000) FRANCS CFA et corrélativement, une modification des articles 6 et 7 des Statuts de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARL».

III-En conséquence, les STATUTS de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO-SARL» ont été MIS A JOUR suivant acte authentique reçu par les soins de Maître François Den LOUBOTA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 16 août 2016, enregistré même ville, le 24 août 2016, folio 149/9, n° 5982.

REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (RCCM)

Mention Modificative de l'immatriculation a été portée dans le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. Le dépôt du procès-verbal d'assemblée du 02 décembre 2014 portant Transformation de la société «PELLEGRINI CATERING CONGO SARL» en «Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)» et changement de gérant a été enregistré sous le numéro 14 DA 1598 et celui de l'acte de cession de parts sociales, sous le numéro 14 DA 1599, le tout, en date du 05 décembre 2014.

Le dépôt du procès-verbal d'assemblée du 30 juin 2016 portant Augmentation du capital social a été enregistré sous le numéro 16 DA 607; celui des Statuts mis à jour suite à ladite augmentation de capital et à la modification des articles 6 & 7 des statuts a été enregistré sous le numéro 16 DA 608; celui du dépôt d'un exemplaire des documents comptables de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été enregistré, sous le numéro 16 DB 35, le tout, en date du 14 septembre 2016.

En conséquence, la société «PELLEGRINI CATERING CONGO SARL» demeure immatriculée, à la date du 14 septembre 2016, sous le numéro: R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/08 B 138)

**Pour insertion,
Maître François Den LOUBOTA**

Etude de Maître François Den LOUBOTA
NOTAIRE
Boîte postale : 4315
Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52-Fax : 222 94 51 81
Pointe-Noire - République du Congo

ANNONCE LEGALE

Société Civile Immobilière CARO

En abrégé SCI CARO
Au capital de Francs CFA : Vingt Millions (20 000 000)
Siège social : Brazzaville, villa NIABA, ex-Agri Congo
Quartier Cathédrale, Boîte postale : 65
(République du Congo)
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG/BZV/08 D 40

Il appert d'une ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE de la «Société Civile Immobilière CARO», dite «SCI CARO», tenue en date du 17 septembre 2013, au siège, dont le procès-verbal, enregistré le 19 novembre 2014, folio 2041/24, n° 9888, au Service de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre, ainsi que son annexe et déposé au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à Pointe-Noire, en date du 30 juin 2014, enregistré même ville, le 19 novembre 2014, folio 204/23, n° 9887, - 1-L'APPROBATION DES CESSIONS DE PARTS SOCIALES INTERVENUES ENTRE :

a- d'une part : Monsieur MOCCHI Toussaint/Monsieur MELCHIO Jean Christophe;

Et:
b-d'autre part : Monsieur FELICIAGGI Jean Jérôme/Monsieur MELCHIO JEAN CHRISTOPHE ;

Les Cédants, Messieurs FELICIAGGI Jean Jérôme et MOCCHI Toussaint, cèdent, chacun en ce qui le concerne, respectivement, la totalité de ses 250 (Deux cent cinquante) parts sociales et la totalité de ses 500 (Cinq cents) parts sociales qu'ils détiennent dans la «Société Civile Immobilière CARO», dite «SCI CARO» à Monsieur MELCHIO Jean Christophe; les

deux, individuellement, n'étant plus détenteurs de parts sociales dans le capital social de ladite société.

- 2-En conséquence desdites cessions, les ARTICLES 6 & 7 DES STATUTS de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CARO», dite «SCI CARO» se trouvent modifiés.

L'Associé unique, porteur de la totalité des parts sociales de la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CARO», dite «SCI CARO», devient alors Monsieur Jean-Christophe MELCHIO, seul et unique porteur des Mille (1 000) parts sociales composant le capital social de ladite société de FRANCS CFA : VINGT MILLIONS (20 000 000).

Mention modificative de l'immatriculation a été portée dans les registres au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 17 décembre 2014. Le PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 17 septembre 2013 portant cessions des parts sociales précitées a été déposé et enregistré, sous le numéro 14 DA 1294 et la «SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CARO», dite «SCI CARO» demeure Immatriculée, sous le numéro : RCCM BRAZZAVILLE (CG/BZV/08 D 40)

**Pour insertion,
Maître François
Den LOUBOTA**

Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Lancement du recensement des agents civils de l'Etat

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, lance, vendredi 28 octobre 2016, à Brazzaville, la première phase du recensement des agents civils de l'Etat. Dans une communication qu'il a faite, mercredi 26 octobre, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, des droits et des peuples autochtones, communication à l'endroit des autorités déconcentrées et décentralisées (le préfet de Brazzaville, le député-maire de Brazzaville et les administrateurs-maires), le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a évoqué les modalités pratiques de ce recensement dont le but est de disposer d'un fichier fiable des fonctionnaires, au Ministère de la fonction publique, afin de répondre favorablement aux besoins des administrations.



Les administrateurs-maires suivant la communication du ministre.

Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga a insisté sur le caractère obligatoire du recensement des agents civils de l'Etat. Pour un premier temps, l'opération ne concerne que la commune de Brazzaville, qui compte près de la moitié du personnel civil de l'Etat. Ce recensement est lancé parce qu'il se pose un véritable problème de maîtrise des effectifs de la fonction publique. «*Tout ce que nous faisons au quotidien, nous ne le faisons que sur la base du personnel, et lorsqu'il n'y a pas des effectifs fiables, cela veut dire que toutes nos activités ne peuvent être réalisées conformément à la loi 021 qui est notre bréviaire et à ces textes d'application. Au quotidien, nous recrutons le personnel civil de*

l'Etat, nous gérons leur carrière et nous les faisons sortir pour donc faire valoir leurs droits à la retraite. Ces trois niveaux de notre activité ne se réalisent pas conformément aux lois et règlements de la République, pour la simple raison que nous n'avons pas un fichier fiable. Nous ne faisons pas une gestion prévisionnelle du personnel de l'Etat», a-t-il déploré. Voilà pourquoi il faut une opération réussie de recensement, afin de faciliter le travail des services de la Fonction publique. Sur les modalités de ce recensement, le ministre de la Fonction publique est parti de l'exemple du recensement réalisé dans le département des Plateaux, en juin dernier. Celui-ci a permis de dénombrer les 1702 agents

civils de l'Etat en service dans ce département. Les résultats probants du département des Plateaux ont permis aux autorités de donner le quitus au recensement qui démarre sous peu et qui va concerner tout le pays, en commençant par Brazzaville. Les fonctionnaires resteront dans leurs administrations et structures respectives. Les agents recenseurs seront basés dans les sièges d'arrondissement, et vont passer dans les administrations et structures publiques, pour procéder au recensement, avec tous les documents exigés. Un délai sera donné, afin de permettre aux agents de remplir toutes les pièces à fournir. «*Il n'est pas question, pour les agents, de venir dans les sièges des mairies*», a-t-il martelé.

Le ministre Bininga a, ensuite, invité les agents recenseurs à plus d'efficacité, en vue d'obtenir des résultats fiables. «*Pour cette phase, ce que nous recherchons, c'est la présence physique de l'agent à son poste de service*». Dans une note d'information publiée dans les journaux de la place, le ministre de la Fonction publique précise: «*Tout supérieur hiérarchique qui couvrirait un agent déserteur ou fictif s'exposera aux sanctions disciplinaires et pénales prévues par la réglementation en vigueur*», a-t-il mis en garde.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Administration pénitentiaire

Le colonel Jean-Blaise Komo entend améliorer les conditions des prisonniers

Nommé directeur général de l'administration pénitentiaire, lors du conseil des ministres du 13 octobre 2016, le colonel Jean-Blaise Komo a, officiellement, pris ses fonctions lundi 17 octobre dernier, à Brazzaville, sous la supervision de François Kimpoutou, directeur de cabinet du ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Il succède à Paul Morossa.



Jean-Blaise Komo.

une gageure. Le personnel est là, nous devons prendre un élan pour aller plus loin, par rapport à ce qu'il a laissé». Officier des Forces armées congolaises, Jean-Blaise Komo est titulaire d'un diplôme d'études

universitaires générales (Deug) en droit, obtenu à l'Université Marien Ngouabi, avant de poursuivre ses études à l'Académie militaire Marien Ngouabi. Il a participé à des stages et formations militaires aux Etats-Unis et au Canada, et a occupé plusieurs fonctions militaires. Au plan administratif, il a été, tour à tour, sous-préfet de Louvakou et à Londelakayas, et préfet par intérim dans le département du Niari, directeur de la coopération au Ministère des affaires foncières et du domaine public, conseiller directeur de la coopération du ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones. Il ne reste qu'à lui souhaiter bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Pascal-Azad DOKO

Le nouveau directeur général de l'administration pénitentiaire entend relever le défi d'améliorer les conditions de détention carcérale à Brazzaville. «*Même si les prisonniers ont perdu quelques droits, ce sont des citoyens. Il faut améliorer leurs conditions de détention*», a déclaré le colonel Jean-Blaise Komo. A cette cérémonie qui s'est déroulée dans un cadre convivial, il y avait les conseillers du ministre de la justice, des responsables de structures sous tutelle, les parents et amis du directeur général entrant. Dans son rapport remis à son successeur, le directeur général sortant, qui a mis un accent particulier sur la gestion de la Maison d'arrêt de Brazzaville, a indiqué que cette structure carcérale, bien que vétuste, devient pléthorique. «*Pour désengorger cet établissement pénitentiaire, les prisonniers sont, de temps en temps, transférés dans les autres prisons du pays, notamment Impfondo, Ouesso et*

Pointe-Noire», a-t-il indiqué. Il a parlé également du manque de formation adéquate pour les détenus prévus dans le cadre de leur réinsertion sociale. Le manque d'un personnel qualifié au sein de l'administration pénitentiaire. D'où «*la nécessité d'une formation professionnelle pour les cadres et agents y évoluant*». Les autres structures carcérales disséminées sur l'ensemble du territoire national connaissent aussi ces mêmes difficultés. Le nouveau directeur général, qui a modestement reconnu les efforts fournis par son prédécesseur, a décidé de poursuivre l'œuvre amorcée et d'apporter du sien, pour le bien de l'administration pénitentiaire. D'ailleurs, il se considère comme en mission commandée: «*Nous sommes tenus aux résultats, afin que l'administration pénitentiaire s'améliore. Par rapport au dossier qui m'a été remis, nous allons corriger ce qui peut l'être. Le travail qui m'attend, c'est*

Sécurité publique

Le ministre de la défense annonce l'ouverture d'une enquête sur le cas Kalla-Kalla

Lors de la séance d'interpellation du gouvernement avec débat, à l'assemblée nationale, mercredi 26 octobre 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction de Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, le ministre de la défense, Charles Richard Mondjo, répondant à une question du député de l'opposition, Guy-Brice Parfait Kolélas, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur le cas du Dr Augustin Kalla-Kalla. Selon le ministre de la défense, le Congo est un Etat de droit qui a le devoir d'assurer la protection des personnes et des biens. Pour l'instant, aucune hypothèse ne peut être avancée sur cette situation, car l'enquête est en cours, a-t-il soutenu.

Vice-président de la C.a.d.d (Convention pour l'action, la démocratie et le développement), parti situé à l'opposition, fondé et dirigé par l'ancien ministre André Okombi-Salissa, le Dr Augustin Kalla-Kalla, selon le témoignage de son épouse, avait été enlevé chez lui, par des hommes cagoulés, séquestré et torturé pendant plusieurs jours. Le croyant mort, il a été abandonné devant la Morgue municipale de Brazzaville, dans un piteux état. Ses bourreaux cherchaient, semble-t-il, à arracher de lui, des renseignements sur le lieu où se trouve André Okombi-Salissa, ancien ministre et cadre suspendu du P.c.t, qui a disparu de la circulation, après l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 où il était un des candidats de l'opposition I.d.c-Frocad. De source proche de son parti, André Okombi-Salissa ne fait l'objet d'aucun mandat lancé par le procureur de la République ni par un juge. Mais, depuis la crise qui avait entouré l'organisation du référendum constitutionnel, son domicile était quadrillé par les agents de l'ordre, comme certains candidats de l'opposition, notamment Jean-Marie Michel Mokoko et Guy-Brice Parfait Kolélas. Jean-Marie Michel Mokoko a fini par être déféré devant le procureur de la République qui l'a écroué à la Maison d'arrêt, à la suite d'un mandat d'arrêt lancé contre lui. Après un siège qui a duré des mois, Guy-Brice Parfait Kolélas a fini par voir le dispositif de sécurité placé devant son domicile être retiré et l'ancien candidat a retrouvé sa liberté de mouvement.

Quant à André Okombi-Salissa, il n'a plus donné signe de vie, car personne ne sait où il se trouve. «*A 22h, je reçois un coup de fil et c'est la voix de mon mari: chérie viens vite, vite viens vite! On s'est rendu sur les lieux et quand on lui a demandé, mais comment ça s'est passé? Il a répondu: «Ils sont venus me jeter ici et j'ai vu des petits qui passaient; je leur ai demandé un service, si vous avez un téléphone de passer un coup de fil pour appeler ma femme. Mon mari était si mal en point que j'ai eu du mal à le reconnaître. Il était vraiment dans un état critique. On ne savait même pas qu'il allait vivre jusqu'à aujourd'hui. Il ne pouvait pas marcher, il avait de grosses plaies partout surtout au dos, les pieds enflés*», a témoigné l'épouse du Dr Kalla-Kalla sur Radio-France internationale, il y a une semaine environ.

Signalons qu'avec l'aide des organisations de défense des droits de l'homme, le Dr Kalla-Kalla envisage de porter plainte au Tribunal de grande instance de Brazzaville, pour enlèvement, séquestration et torture, des crimes qui concernent la «*Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*», un traité de droit international relatif aux droits de l'homme, signé par le Congo et qui est entré en vigueur dans le monde, le 26 juin 1987. Le Congo n'a pas encore ratifié ce traité, mais il est applicable. Par ailleurs, la nouvelle Constitution congolaise interdit la pratique de la torture. L'Article 11 stipule, en effet: «*Toute personne arrêtée est informée du motif de son arrestation et de ses droits dans une langue qu'elle comprend. Tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant est interdit*». L'enquête en cours sur le cas du Dr Augustin Kalla-Kalla réussira-t-elle à démontrer de qui l'opposant congolais a-t-il été victime? C'est son espoir.

MM.

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	91 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an	46.800	96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Crime à Pointe-Noire: un homme tue sa femme et son fils

En début de semaine, les habitants de Mpaka, un quartier de Tié-Tié, le troisième arrondissement de Pointe-Noire, ont assisté à un double crime perpétré par un homme dont on ignore l'état mental. A son domicile, l'homme s'est emparé d'une machette et la première victime est sa propre femme, Raïssa, qu'il a tuée par surprise, en lui assenant un coup à la tête. Il s'est acharné, ensuite, sur un de ses enfants jumeaux de sept mois. Pour terminer son massacre, il a assené plusieurs coups de machette à son chien. Alertées, la police et la gendarmerie sont arrivées trop tard. Les agents de la Force publique n'ont eu qu'à constater la cruauté de la scène. On signale qu'en représailles, la famille de la femme a incendié le domicile du couple. On ignore les raisons du comportement criminel de l'homme.

Client ou escroc?

Drôle d'aventure que celle vécue par un taximan, le vendredi 21 octobre 2016, à Dolisie, la troisième ville du Congo, aux heures tardives de la nuit. Taximan, Jean M. a pris à bord de sa voiture un client en provenance de Pointe-Noire, à la gare routière de Dolisie. Direction: rue de La Paix, située au quartier Gaïa, dans le deuxième arrondissement. Mais, arrivé au niveau de l'ancien cimetière municipal Mupépé, le client ordonne, brusquement, au chauffeur de s'arrêter. Il descend et, à pas géant, s'éclipse en rentrant dans les cimetières. Pris de peur et pensant être en danger, le taximan, sans demander l'argent de la course, a démarré en trombe. Les chauffeurs de taxi à Dolisie redoutent que cela soit un phénomène d'escroquerie.

Des bancs de sable perturbent la circulation sur la route Moukondo-Nkombo Matari

Quand il pleut à Brazzaville, les habitants de certains quartiers vivent dans l'angoisse et certaines routes se transforment en torrents impétueux. Des bancs de sable se déversent aussi sur la chaussée, comme sur la route Moukondo-Nkombo Matari, suite à la pluie qui est tombée mardi 25 octobre 2016, vers 17h. Pendant plusieurs heures, de nombreux véhicules, dont un autobus de la S.t.u.p (Société des transports urbains publics), s'y sont embourbés, provoquant un embouteillage monstre. En tout cas, une centaine de véhicules ont été pris dans le piège des bancs de sable, donnant des sueurs froides à leurs occupants.

La visite officielle du président rwandais, une surprise pour les Brazzavillois

Les Brazzavillois sont souvent surpris, ces derniers temps, par les visites des chefs d'Etat africains à Brazzaville. Et pour cause, ils n'en sont pas informés par les médias nationaux. A l'époque, un ou deux jours avant, on annonçait l'arrivée d'un chef d'Etat dans la capitale. L'arrivée du président rwandais, Paul Kagamé, jeudi 26 octobre 2016, a surpris nombre de Brazzavillois. En raison de cette visite, la circulation automobile au centre-ville de la capitale était difficile, à cause des embouteillages, car la principale voie, l'Avenue Denis Sassou-Nguesso, était, en partie, fermée. Dernièrement, le président togolais, Faure Gnassingbé, avait fait une visite de quelques heures seulement, dans la capitale, mais là aussi, les médias n'avaient pas informé les citoyens avant. C'était d'autant plus une surprise, pour le Congolais lambda, car quelques jours auparavant, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, venait de rentrer de Lomé, la capitale du Togo, où il avait participé à un sommet international sur la sécurité maritime. Si les médias pouvaient informer correctement les citoyens, comme dans d'autres pays, il n'y aurait pas de surprise de voir d'illustres visiteurs honorer notre pays.

Crise du Pool: les anciens ministres à la recherche d'une solution?

Dernièrement, les anciens ministres de la République, réunis au sein de leur association, ont eu un entretien avec le président de l'assemblée nationale qui les a reçus en audience. La question du Pool était au menu de cette rencontre, comme l'a laissé entrevoir le professeur Yvon Norbert Gambeg, membre de cette association. «La question du Pool est douloureuse. Nous sommes venus pour envisager quelques solutions qui pourraient être initiées pour que les armes se taisent et qu'on emprunte le chemin de la paix. Pour l'instant, nous sommes en train de travailler», a-t-il déclaré à la presse. On peut donc penser que l'association des anciens ministres souhaite s'impliquer dans le règlement

Commune de Pointe-Noire

Le C.e.g Jean-Félix Tchicaya rénové et équipé par l'entreprise Soco

L'entreprise d'exploitation pétrolière Soco a remis, le 20 octobre 2016, les bâtiments rénovés du C.e.g (Collège d'enseignement général) Jean-Félix Tchicaya de Pointe-Noire, à l'Etat congolais, représenté par Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, au nom de son collègue, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Principaux bénéficiaires, enseignants et apprenants de cet établissement public ont promis d'en faire bon usage.

La cérémonie de remise des clés des bâtiments réhabilités du C.e.g Jean-Félix Tchicaya, par Serge Lescaut, directeur général de l'entreprise pétrolière Soco, s'est déroulée en présence des responsables politiques et administratifs locaux et nationaux comme le sénateur Julien Makoundi-Tchibinda, secrétaire général du R.d.p.s (Rassemblement pour la démocratie et le progrès social), parti de la majorité présidentielle, et Mme Evelyne Yacka, responsable des projets sociaux à Soco. L'éclatante blancheur des murs nouvellement repeints résumait, à elle seule, la grandeur du travail réalisé. Outre la dotation de cinq ordinateurs, Soco a rénové les salles de classe, les préaux, le bloc sanitaire, les bâtiments administratifs et les logements des enseignants, la cuisine et les salles de bain du C.e.g Jean-Félix Tchicaya. Au point qu'aujourd'hui, l'établissement offre un visage digne des structures scolaires modernes dont le pays doit être doté.

Pour la société Soco, cette initiative est la suite d'une série d'autres similaires posés dans cet établissement. Selon son directeur général Serge Lescaut, il n'est que la traduction, dans les faits, de la responsabilité sociale de Soco dans le cadre du partage de production pétrolière. Autrement dit, la contribution de Soco au développement du pays où elle est implantée. Ce qu'a reconnu le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya: «C'est un programme pluriannuel que le Ministère des hydrocarbures a initié et qui a permis de rénover un certain nombre de salles de classe. Ce sont des projets sociaux qui sont adossés à un certain nombre de partages de production. Et dans ce cadre-là, la société Soco assume pleinement sa responsabilité sociale». Et comme les actions de Soco à l'égard d'autres structures ou communautés, la donation du C.e.g Jean-Félix Tchicaya est loin d'être sans incidence positive. «Aujourd'hui, on parle de



Le ministre Thystère-Tchicaya procédant à la coupure du ruban symbolique.

plus en plus de l'économie numérique. Or, on ne peut pas parler de numérique sans ordinateur. C'est dire que Soco, par cet acte, a bien voulu nous connecter au monde du numérique», s'est félicitée Larcie Songo, élève en classe de Cinquième, venue comme des milliers de ses collègues, à la cérémonie de remise de la dotation. «Auparavant, nous étions exposés aux multiples maladies en utilisant les anciennes toilettes très sales et mal entretenues. Pour éviter ces maladies, on était obligé d'aller demander service à certaines personnes qui vivent aux alentours. Aujourd'hui, on a des toilettes modernes. Les filles ont les leurs et nous les garçons, les nôtres. Les enseignants ont aussi leurs toilettes. C'est bien

ce que Soco a fait pour nous», a indiqué Jean de Dieu Mougaka, élève en Troisième. C'est donc à juste titre que le directeur du C.e.g Jean-Félix Tchicaya, Justin Patrick Tchissambou, a promis de faire bon usage de tous ces dons. Mais, si élèves et enseignants de Jean-Félix Tchicaya se sont montrés satisfaits, Soco s'est montrée davantage préoccupée par les conditions de travail dans ce collège. Evelyne Yacka a dans son mot plaidé pour l'équipement de l'établissement d'une bibliothèque, d'un laboratoire et d'un terrain de sport. Peut-être Soco fera-t-elle encore ce travail. Qui sait?

John NDINGA-NGOMA

Journée internationale de la fille

A Loutété, les filles sensibilisées sur la sexualité et le V.i.h-Sida

Dans le cadre de la poursuite des activités relatives à la commémoration de la journée internationale de la fille, célébrée le 11 octobre 2016, le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a organisé, lundi 17 octobre dernier, dans la communauté urbaine de Loutété (Département de la Bouenza), une causerie-débat au profit des filles du primaire, du collège et du lycée, sur les thèmes: «Progrès des filles: Progrès vers les objectifs de développement durable»; «Les filles et le V.i.h: pouvons-nous éviter la catastrophe?»

L'objectif visé par cette rencontre qui s'est déroulée dans la grande salle de la mairie de Loutété et qui a réuni près de 200 personnes a été de commémorer la quatrième journée internationale de la fille à Loutété; sensibiliser, conscientiser les filles de cette localité, y compris les filles déplacées du département du Pool sur la sexualité, le V.i.h et le Sida en milieu jeune. Parmi les participants, il y avait les autorités locales, dont l'administrateur-maire de la localité, les personnels de la mairie et de l'enseignement, les élèves du primaire, du collège et du lycée. Ouvrant les travaux, Mme Kinzenzé, née Odile Kossa, administrateur-maire de la Communauté urbaine de Loutété, a remercié Mme Inès Bertille Nefer Ingani, ministre de tutelle, pour le choix porté sur sa localité. Cette sensibilisation, a-t-elle déclaré, permettra aux jeunes, notamment aux filles d'appréhender et de s'imprégner des outils pouvant aider à la bonne pratique, afin d'apporter des connaissances



Mme Kinzenzé, née Odile Kossa.

nécessaires aux filles déplacées du Pool. Pour sa part, M. Chris Ruben Ndobu Mabilia, coordonateur de l'U.I.s (Unité de lutte contre le Sida), représentant Mme le ministre de tutelle, a édifié l'assistance sur l'historique de la journée internationale de la fille et les actions entreprises par le Ministère de la promotion de la femme dans le cadre du V.i.h et la sexualité précoce chez les



Les élèves participantes à la causerie-débat.

femmes et filles. Il a également soutenu l'engagement pris par Mme le ministre d'organiser cette activité au profit de cette couche de la population. Puis, s'en est suivie la sensibilisation des filles par Mme Angélique Ntinou, spécialiste des questions du V.i.h et de sexualité précoce, sur le thème: «Les filles et le V.i.h: pouvons-nous éviter la catastrophe?». Sa communication a connu deux volets: la sexualité en milieu jeune, le V.i.h et le Sida, suivi de la démonstration de l'utilisation des préservatifs masculins et féminins. Elle a, aussi, mis en exergue la puberté, période située entre l'enfance et l'adolescence et qui se manifeste chez les filles entre 12-13 ans et chez les garçons entre 15-16 ans. Celle-ci, a-t-elle fait savoir, se manifeste par la présence des signes corporels visibles s'accompagnant des troubles de

comportement invisibles, dont la non maîtrise pourrait amener à des perturbations dans le comportement futur de la jeune fille ou du jeune garçon. S'agissant du deuxième point de sa communication, axée sur la sexualité, l'oratrice a évoqué la question du V.i.h et du Sida, en s'appuyant sur le mode de contamination le plus courant: les rapports sexuels. Tout en insistant sur l'abstinence, avant de terminer sur les conseils pratiques. Cette communication a suscité des réactions portant notamment sur: le port des préservatifs féminin et masculin; les modes de contamination au V.i.h; les causes et les conséquences du vagabondage des filles. Après un débat fructueux, cette causerie-débat s'est achevée dans une atmosphère conviviale.

Alain-Patrick MASSAMBA

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLICQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126
E-mail : beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94
Service de Gestion Administrative des Marchés,
Affaires Juridiques et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/BEAC/DN.BZV/SIT/AONO/Bien/2016

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de réaliser, sur ressources propres, l'acquisition et le remplacement de deux centraux téléphoniques à la Direction Nationale pour le Congo, à Brazzaville, et à l'Agence de Pointe-Noire. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ladite soumission se fera en deux lots indivisibles :

- Lot 1 Brazzaville;
- Lot 2 Pointe-Noire.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, de 09h00 à 12h00.

Brazzaville :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Service de Gestion Administrative des Marchés,
Affaires Juridiques et Contrats,
5e étage, porte 514
B.P : 126, Brazzaville - Congo
Tél.:(242) 06 965 65 16, poste 4541
Pointe-Noire :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
AGENCE DE POINTE-NOIRE
Service Gestion des Immobilisations, chargé
du Budget, des Marchés des Biens et des Travaux,
au Rez-de-chaussée,
09, rue MBENA (Rond-point Tribunal de Grande
Instance)
Tél.: 06 672 75 74 et 06 612 75 75

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté; acheté et retiré aux adresses indiquées ci-dessus. Le paiement devra être effectué, en espèces, aux guichets de la BEAC. La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme, non remboursable, de cent mille (100.000) F. CFA. Deux visites obligatoires des sites seront organisées, à 10 heures, le vendredi 04 novembre 2016, pour Brazzaville, et le lundi 07 novembre 2016, pour Pointe-Noire. Les soumissions devront être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard, le jeudi 17 novembre 2016, à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Service de Gestion Administrative des Marchés,
Affaires Juridiques et Contrats, 5e étage, porte 514.

Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées. Celles reçues dans le délai seront ouvertes en une (01) étape, en présence des représentants des soumissionnaires, dûment mandatés, qui souhaitent assister aux séances d'ouvertures.

Les plis administratifs, techniques et financiers seront ouverts, le jeudi 17 novembre 2016, à 13 heures précises, à la Direction Nationale de la BEAC, à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 26 octobre 2016.

**La Présidente de la Commission
Ad hoc.**

**ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE**

B.P : 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66/06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du 27 septembre 2016, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée : TOUT ASSUR, aux caractéristiques :

- Dénomination: TOUT ASSUR-SARL-U ;
- Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
- Capital social : 1.000.000 F. CFA ;
- Siège social : A Pointe-Noire, Loandjili, Téléphone: (00242) 05 521 99 51 ;
- Objet social : Intermédiaire d'assurance ;
- Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM ;
- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 0425, Folio 0183/1, en date du 29 septembre 2016 ;
- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n° 16 DA 730 du 13 octobre 2016 ;
- Immatriculation : A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/16 B 1297 du 13 octobre 2016 ;
- Gérance : Monsieur KOURABOU Léonide est nommé gérant de la société, pour une durée de 04 ans.

**Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE**

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE BRAZZAVILLE
OFFICE NOTARIAL GALIBA

Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
3, Boulevard Denis Sassou Nguesso, Marché Plateau Centre-ville (ex-Trésor)
Boîte Postale : 964/Téléphone: 06 540-93-13 ; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

IMMOENERGY

Société Anonyme
Capital social: 15.000.000 Francs CFA
Siège social: Brazzaville, 28, rue Coup de lune, CQ 61, M'pila
RCCM: 16 B 6680
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte authentique du 02 septembre 2016, reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, Notaire titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, enregistré le 08 septembre 2016 à la recette des impôts de Baongo, folio 150/13, numéro 1564, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme juridique: Société Anonyme (SA) ;
- Dénomination sociale: IMMOENERGY ;
- Siège social: Brazzaville, 28, rue Coup de lune, CQ 61, M'pila ;
- Capital social: Quinze Millions (15. 000 000) de Francs CFA, divisé en Mille Cinq Cents (1.500) actions, de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires ;
- Objet social: La société a pour objet principal, en République du Congo et, partout ailleurs à l'Etranger, les activités suivantes:
 - L'installation de l'électricité et de la plomberie;
 - La commercialisation de matériel de plomberie, d'électricité et divers;
 - L'importation et l'exportation;
 - La prise de participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, société en participation ou autrement.
- Apports en numéraire: Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue

par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 02 septembre 2016, et enregistrée le 08 septembre 2016 à la recette des impôts de Baongo, folio 150/15, numéro 1566, les actionnaires ont déclaré que toutes les actions de valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs sont en numéraire et qu'ils ont versé chacun une somme égale au montant des actions souscrites, soit, au total, Quinze Millions (15.000.000) de Francs CFA.

Administration : Par procès-verbal reçu par Maître Henriette L. A. GALIBA, le 02 septembre 2016, et enregistré le 08 septembre 2016 à la recette des impôts de Baongo, folio 150/14, numéro 1565, l'Assemblée Générale constitutive a nommé, Monsieur Marcos Paulo GONÇALVES, en qualité d'Administrateur Général, pour une durée de deux (2) ans renouvelables.

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 septembre 2016, sous le numéro 16 DA 835.

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 septembre 2016, sous le numéro 16 B 6680.

**Pour insertion,
Maître Henriette L. A. GALIBA,
Notaire**

Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel

Vers la tenue des assises nationales de l'entreprise congolaise à Brazzaville

Prélude à l'organisation de la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise, qui se tiendront du 8 au 9 novembre 2016, à Brazzaville, la ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Mme Yvonne Adélaïde Mougany, a eu deux séances de travail, les 20 et 21 octobre 2016, à la Chambre de commerce de Brazzaville, avec les opérateurs économiques notamment ceux d'Uni-Congo, Cogepaco, cabinet d'études Ernest et Young, et bien d'autres, ainsi que ceux de la société civile. Ceci, dans le but de recueillir leurs avis sur l'organisation et la réussite de ce premier forum économique qui permettra de faire décoller l'entrepreneuriat dans notre pays, en soutenant et en accompagnant les jeunes dans la création d'entreprises.



Les participants aux deux séances de travail.

À travers un débat franc, loyal et diversifié, Mme Yvonne Adélaïde Mougany a donné des orientations claires pour la réussite des assises de l'entreprise qui permettront à notre pays, la mise en œuvre d'une stratégie visant la diversification de son économie et l'atteinte d'un niveau intéressant de croissance économique inclusive durable et de bonne qualité. Pour la ministre Mougany, l'objectif des premières assises de l'entrepreneuriat congolais est de fournir des matériaux de base, théoriques comme pratiques, par l'exploitation de l'information existante et des expériences réussies au plan national et international, pour former la trame du plan d'action intitulé: «Congo entrepreneuriat et émer-

gence d'ici à 2025». Il s'agira de concourir à l'élaboration d'un état des lieux de l'écosystème entrepreneurial national, en impliquant fortement les acteurs du terrain, c'est-à-dire les entrepreneurs, eux-mêmes, mieux à même d'en apprécier les réalités concrètes et, conséquemment, de formuler des propositions et des solutions idoines, face à leurs besoins, leurs attentes et leurs souhaits. Outre cela, cet état des lieux permettra, au gouvernement de définir entre autres, les engagements forts et prioritaires vis-à-vis de l'entrepreneur congolais et son entreprise. Ces projets seront soumis à l'appréciation des participants aux assises. Celles-ci se dérouleront à travers divers panels où seront débattus plusieurs sous-thèmes, parmi

lesquels: «L'accompagnement global et sur mesure de l'entrepreneur congolais»; «Découvrir et mobiliser les talents et les vocations pour la création d'entreprise»; «Impulser et diffuser l'esprit d'entreprise chez les jeunes et la femme»; «Assurer un cadre fiscal durable pour l'entrepreneur»; «Vulgariser et mobiliser les sources de financement pour la création et le développement d'entreprise»; «Exploiter les opportunités de la diversification économique en vue de la création et du développement d'entreprise». Comme on le sait, on ne peut pas

parler de diversification de l'économie nationale, sans entreprise, tout comme le pays ne peut pas envisager son émergence économique, sans un tissu entrepreneurial développé. C'est pourquoi les entrepreneurs sont invités à participer nombreux à ces assises, afin que les résultats attendus soient à la hauteur de l'ambition d'un pays qui entend diversifier son économie et atteindre l'émergence dans moins d'une décennie.

Pascal BIOZI KIMINOU

C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement)

La ministre Doukaga a présidé la cérémonie de fin de formation de 42 jeunes filles

La ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Ermela Doukaga, a présidé, vendredi 21 octobre 2016, à la Maison des jeunes de Kinsoundi, à Brazzaville, la cérémonie de fin de formation de 42 jeunes filles formées en pâtisserie classique et moderne, à l'éducation sociale et à l'alphabétisation. Les formations ont été assurées par le C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement), avec l'appui financier de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo. La cérémonie de fin de formation a eu lieu en présence de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, et de Merols Dianbankana Diabs, délégué général du C.j.i.d.



Photo souvenir avec la ministre Doukaga, l'ambassadrice Sullivan et d'autres officiels.

Les 42 jeunes filles formées en pâtisserie classique et moderne, à l'éducation sociale et à l'alphabétisation ont reçu des diplômes de fin de formation et des kits de démarrage pour l'insertion socioéconomique. Leur formation entre dans le cadre du projet de création d'un atelier de pâtisserie dans la Maison des jeunes, à Kinsoundi, initié et financé par l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, à travers son programme d'auto-assistance pour encourager les efforts des O.n.gs de développement durable à caractère classique social, économique pour la communauté.

Selon la ministre Destinée Ermela Doukaga, les initiatives de ce genre sont bien encouragées par les pouvoirs publics, puisqu'elles s'inspirent de la loi portant orientation de la jeunesse. «Je me réjouis de constater que dans le domaine de la diversification des initiatives qui visent la prise en main des jeunes, l'intérêt de construire une autonomisation est un idéal pour l'auto-emploi des jeunes par des compatriotes avec l'appui de nos partenaires est en plein essor», a-t-elle déclaré. Elle a salué les efforts consentis par le C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement), dans le cadre de cette initiative en faveur des jeunes filles désœuvrées. Et pour concrétiser cela, elle a remis une enveloppe, pour encourager ces jeunes filles qui vont se lancer.

Le C.j.i.d (Club jeunesse infrastructures et développement) a dit son délégué général, Merols Dianbankana Diabs, installe et accompagne les jeunes filles formées pendant trois mois, pour une autonomisation effective, avant de les lâcher, après avoir constaté qu'elles ont acquis la maîtrise de leurs métiers.

De son côté, l'ambassadrice Stéphanie Sullivan a rappelé que l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique dispose d'un appui financier à travers son programme d'auto-assistance, un don du peuple américain pour encourager les efforts des O.n.gs, associations communautaires, en vue de financer leurs projets de développement durable à caractère social et économique. C'est cet appui dont a bénéficié le C.j.i.d, pour réaliser la formation des 42 jeunes filles dans divers métiers. Une visite de trois stands des producteurs de jus locaux, du projet Pamtac-B (Projet d'appui au maraîchage, à la transformation agro-alimentaire et à la commercialisation des produits transformés à Brazzaville), a marqué la clôture de la cérémonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

Télécommunications en Afrique

L'A.r.p.c.e a remporté le prix de la meilleure initiative publique de l'A.t.p 2016

Dans une conférence de presse donnée samedi 22 octobre 2016, au siège du centre Yekolab, à Brazzaville, Yves Castanou, directeur général de l'A.r.p.c.e et Max Bonbhel, président fondateur du centre Yekolab ont annoncé que l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques) a remporté le trophée de la meilleure initiative publique pour l'année 2016 de l'A.t.p (Awards Africa telecom people), lors de sa 12^e édition qui a eu lieu le jeudi 6 octobre 2016, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.



Max Bonbhel remettant le prix à Yves Castanou.

Le prix consacre, en effet, les efforts du régulateur congolais couplés à ceux de l'opérateur de téléphonie mobile M.t.n Congo, dans la mise en place du Yekolab, un centre d'excellence qui offre gratuitement aux jeunes congolais, des formations qualifiantes dans les métiers du numérique. Yekolab permet aux étudiants d'acquérir une expertise reconnue dans le

domaine stratégique des T.i.c, dans le but de permettre au Congo de combler le déficit numérique qui touche les pays africains. Pour Yves Castanou, le trophée de la meilleure initiative publique pour l'année 2016 de l'A.t.p est le deuxième prix du genre obtenu par l'A.r.p.c.e, par rapport à ses performances et son sens de responsabilité sociétale. En 2014, a-t-

il rappelé, l'A.r.p.c.e avait obtenu le prix de la «meilleure régulation et gouvernance en Afrique centrale». «La nouvelle distinction illustre, une fois de plus, l'avancée de l'A.r.p.c.e vers l'atteinte de sa vision qui est de faire entrer le Congo dans le top 5 des pays africains leaders des postes et des communications électroniques. L'A.r.p.c.e joue un rôle important dans la promotion du numérique dans le pays. Outre l'efficace apport au projet Yekolab, l'autorité de régulation promeut, à travers des appuis divers, des initiatives visant la promotion du numérique, tels Jcertifs, It forum et très prochainement les universités du numérique», a-t-il déclaré. Le directeur général de l'A.r.p.c.e se réjouit de toutes réalisations faites par Yekolab dans le monde du numérique et promet de continuer à soutenir ce centre. De son côté, Max Bonbhel a appelé le rôle du centre Yekolab ainsi que ses différentes missions, avant de remercier l'A.r.p.c.e dans l'accompagnement de ses projets. Yekolab est un organisme à but non lucratif, visant à former les jeunes congolais dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (T.i.c.). Yekolab

a, également, l'ambition d'apporter, à l'échelle nationale, des réponses concrètes à l'épineux problème du déficit en informatique et de créer une vraie émulation dans le secteur des T.i.c. «Nous formons, gratuitement, des techniciens, des femmes et des hommes de demain dans le monde des T.i.c. Grâce à cette vision, le directeur général de l'A.r.p.c.e s'est engagé à nous accompagner dans ce processus. Ce prix est une première étape déterminée à l'A.r.p.c.e et nous rêvons en avoir plusieurs», a-t-il indiqué. Par ailleurs, le président de Yekolab a lancé un appel aux entreprises de la place de soutenir le centre Yekolab dans ce projet. Il a, par la suite, fait état de son invitation, par le gouvernement français, à Paris (France), pour présenter Yekolab et l'industrie digitale et numérique du Congo. Comme quoi, qui moissonne en pleurant, récolte en chantant. Le centre Yekolab est en voie de devenir une référence en matière de promotion des T.i.c. au Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

LA SEMAINE AFRICAINE
 Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
 Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président:
 Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
 Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction:
 Vêran Carrhol YANGA
 Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
 Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
 Brazzaville:
 Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
 Pointe-Noire:
 Tel:05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

REMERCIEMENTS

L'Eternel Dieu a plu à Lui de rappeler dans sa maison, dimanche 4 octobre 2016, M.j.b (Matsoumba Jean-Baptiste), directeur de l'école primaire 8 février, de Mbota vague B. C'est ainsi, Equateur Denis Nguimbi, correspondant de La Semaine Africaine à Pointe-Noire, Bayil Pambou Vincent, douanier en service à Kimongo (Département du Niari), Mimi Kipala, lieutenant des Fac (Forces armées Congolaises) à la retraite résidant à Pointe-Noire, Matsoumba Burel, agent de la S.n.e (Société nationale d'électricité) à Brazzaville, Matsoumba Juliette, Matsoumba Jean Marie Weto, Matsoumba Oungaro, Nzahou Henri zokis et famille remercient très sincèrement la préfecture du Kouilou, les enseignants de la promotion 79-82 sortis de l'Eni (Ecole normale des instituteurs) de Dolisie, en particulier et ceux de la circonscription scolaire de Tié-tié, pour leur aide multiforme lors des obsèques de notre frère, oncle, neveu et ami Matsoumba Jean Baptiste, inhumé mercredi 19 octobre 2016 au cimetière municipal Vindoulou. Que son âme repose en paix!

5^{ème} assemblée générale du C.n.a.l.c

Firmin Bozangabato élu président, en remplacement de Georges Makosso

«Fidèles laïcs, témoins et serviteurs de la miséricorde». C'est le thème débattu au cours de la 5^{ème} assemblée générale du C.n.a.l.c (Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo), tenue du 15 au 19 octobre 2016, au centre des spiritains Père Paul Ondia, au quartier Kinsoundi, dans le premier arrondissement, Makélékélé, à Brazzaville. Ces assises, qui se tiennent toujours tous les quatre ans, donnent l'opportunité aux conseillers nationaux, aux membres du bureau national du C.n.a.l.c, des bureaux diocésains de l'apostolat des laïcs et des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, d'évaluer et d'examiner les questions liées au bon fonctionnement des différentes structures du laïcat congolais. L'assemblée générale a accouché d'un nouveau bureau de huit membres, dirigé par Firmin Bozangabato, qui succède ainsi à Georges Makosso.



Firmin Bozangabato.



Georges Makosso.

Ouvertes par Mgr Daniel Mizonzo, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), lors d'une cérémonie au siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) à Brazzaville, en présence de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouessou, président de la commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs et des autres évêques participants à la 45^{ème} assemblée plénière, les assises de la 5^{ème} assemblée générale du C.n.a.l.c (Conseil national de l'apostolat des laïcs) dont les travaux se sont déroulés au centre Père Paul Ondia à Kinsoundi, ont permis aux conseillers nationaux de débattre de la problématique du thème principal, à travers les différents sous-thèmes développés tour à tour par Mgr Yves Marie Monot, sur «l'importance de l'apostolat des laïcs»;

«Le chrétien et la miséricorde à la lumière des écritures», par l'abbé Paulin Poucoute, professeur à l'Université catholique de l'Afrique centrale à Yaoundé (Cameroun); «Service et responsabilité dans l'Eglise», par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou; «Justice et miséricorde», par Mgr Miguel Olaverri. Enfin, l'abbé Sébastien Zoubakela a revisité les exigences ou les recommandations formulées lors de la 4^{ème} assemblée générale du C.n.a.l.c. Il ressort que certains principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise ne sont plus respectés par les prêtres et les laïcs. Or, l'on ne saurait concevoir une vie cléricale et de laïc chrétien engagé, en dehors de la doctrine sociale de l'Eglise. Car, chacun doit jouer son rôle dans l'Eglise famille de Dieu. D'où la nécessité d'avoir une catéchèse approfondie à tous

les niveaux, pour préparer les chrétiens à la doctrine sociale de l'Eglise. D'ailleurs, que serait l'Eglise sans catéchisme? C'est le fondamental, la base de l'éducation des chrétiens. A cela s'ajoute des connaissances théologiques dont les chrétiens laïcs peuvent bénéficier, dans différentes formations, afin de consolider leur foi, dans un contexte social qui suscite de nombreuses interrogations par rapport à leur vie chrétienne. Dans un rapport rendu public par le bureau national de l'apostolat des laïcs sur les activités menées au cours des quatre années écoulées, les participants ont relevé plusieurs faiblesses dues à l'insuffisance de l'information et au manque de formation adéquate des chrétiens laïcs. D'où l'importance de redynamiser les instances dirigeantes, pour plus de synergie et une meilleure cohésion entre les instances dirigeantes

et le monde des fidèles laïcs, qu'ils soient ou non dans les mouvements d'apostolat. Au terme desdits travaux, les délégués venus de tous les diocèses du Congo ont mis en place un bureau national de huit membres présidé par Firmin Bozangabato du diocèse de Pointe-Noire, succédant ainsi à Georges Makosso qui a passé trois mandats, soit douze ans à la tête du C.n.a.l.c. La clôture desdits travaux a été marquée par une messe d'action de grâces célébrée en l'église Cathédrale Sacré-Cœur, par Mgr Yves Marie Monot et conclue par plus de cinq prêtres, parmi lesquels l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c. Signalons que le C.n.a.l.c a été créé en février 1989, avec pour premier président François Lumwamu.

Pascal BIOZI KIMINOU

XXX^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

Sortir de chez soi pour voir Jésus

Textes: Sg 11, 23 – 12.2; Ps 144; 2Thes 1, 11- 2.2; Lc 19, 1-10

Frères et sœurs dans le Christ,

L'évangile du dimanche dernier a relaté la parabole de deux personnages: le pharisien et le publicain. Cette histoire nous incitait à choisir entre deux mentalités opposées. Et, ce dimanche-ci, l'évangile met en scène encore un publicain. Il a un nom célèbre, Zachée. Ce n'est pas un publicain ordinaire. C'est le chef des publicains de Jéricho. Il est le plus important; il est d'autant plus détesté, méprisé et craint tout à la fois, parce qu'il est riche.

Jésus traverse Jéricho, Zachée tient à le voir. Mais Zachée est petit de taille. La foule lui est un obstacle. Il monte sur un arbre; Jésus l'aperçoit, il se fait inviter à loger chez lui. Il se produit une rencontre qui donne la vie. Effectivement, ce qui domine cette histoire, c'est la rencontre entre Jésus et Zachée. Tout, pourtant, les sépare. Et chose curieuse, on ne sait pas à qui appartient l'initiative. Relevons toutefois que cette curieuse conjonction de la démarche de l'homme et de l'initiative du Seigneur paraît évidente dans cette petite scène de Jéricho. C'est la rencontre, la fusion de deux désirs, de deux appels, celui de l'homme qui veut sortir de lui-même, et qui met tout en œuvre pour y parvenir et celui du Seigneur qui cherche et trouve ce qui était perdu.

Le passage du livre de la Sagesse souligne: «Ton esprit incorruptible est en toutes choses! Aussi, est-ce peu à peu que tu reprends ceux qui tombent». Ces mots expliquent le mouvement de Zachée vers Jésus. Rien ne lui manquait. Il était riche, il avait atteint le but de ses ambitions, et pourtant, intérieurement il travaille, il cherche encore autre chose, ou quelqu'un d'autre; peut-être ignore-t-il qui est Jésus, poussé par une espèce d'élan, il veut apercevoir ce prophète, qu'il ne reconnaîtra que par la suite.

Faut-il penser que Zachée et Jésus étaient mus par une même force qui les conduisait l'un vers l'autre. Force si déterminante que Zachée décide immédiatement de supprimer sa fortune, tout le «malhonnête» pour reprendre l'expression de Jésus quand il parle d'argent. Et de son côté, Jésus reconnaît en Zachée, un fils d'Abraham. Pour nous dire, frères et sœurs dans le Christ, que sans se connaître, tous deux se cherchaient et se sont trouvés. Retenons également dans ce récit que la foule est souvent un obstacle. La foule enferme les êtres, imite leurs horizons et devient barricade. Si la foule enferme Zachée, elle voudrait empêcher Jésus de le rencontrer. Cette foule, nous en sommes en même temps les victimes et les responsables. Gardons en esprit et dans notre cœur cette parole qui change radicalement la vie et l'existence de Zachée: «Voilà, Seigneur: je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus!».

En cette année de la miséricorde, cherchons-nous aussi de plus en plus, à voir Jésus, à entendre sa parole, au risque d'être transformés par cette rencontre qui donne vie.

Chacun, chacune doit sortir de chez soi... prendre de la hauteur et chercher à voir Celui qui vit au milieu de nous. Si non, Jésus va s'adresser à toi, comme il le dit à Philippe, après qu'il ait dit: «Si vous me connaissez, vous connaîtrez aussi mon Père. D'ailleurs, vous le connaissez et vous l'avez vu.» Philippe lui dit: «Seigneur, montre-nous le Père et cela nous suffit». Jésus lui dit: «Philippe, j'ai été si longtemps avec vous et tu ne me connais pas encore?...» (Jn 14,6-9).

Jésus t'interpelle, ma sœur, mon frère, va à sa rencontre. Lui vient à ta rencontre. Jésus, qui vit au milieu de nous, veut faire sa demeure en chacun, en chacune.

Heureux celui qui le reçoit! Heureuse celle qui le reçoit!

Oui, à la lecture de cette histoire, il nous apparaît de plus en plus que cette rencontre de Zachée, le pécheur et de Jésus, le Fils de Dieu est symbolique de notre état à tous. En chacun de nous vit le pécheur et le Seigneur. En chaque pécheur, en chaque pécheresse vit le Fils de Dieu.

Demandons à l'Esprit Saint, comme le relègue Saint Paul, dans sa lettre aux Thessaloniens, que «le Seigneur mène à bonne fin par sa puissance, toutes nos intentions de faire le bien».

Prions les uns pour les autres, Jésus est venu sauver ces «perdus» que nous sommes. N'oublie pas, ma sœur, mon frère, cette invitation que Jésus t'adresse personnellement: «Zachée, descends vite: aujourd'hui, il faut que j'aie demeure chez toi.»

«Fais de moi, Seigneur, un homme nouveau!»

Ma Marie, aide-moi à faire ce «qu'il me dira»!

Amen!

Abbé Antoine MADINGOU

Archiviste C.e.c./C.i.o

REMERCIEMENTS

Depuis le mardi 25 octobre 2016, l'abbé Jean Blaise Bernard BIFINGOU repose en paix au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Tout s'est



déroulé dans la tranquillité et dans la paix. Pour cette raison, le diocèse d'Owando et son évêque, Mgr Victor ABAGNA MOSSA remercient sincèrement tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, leur ont porté attention et assistance pendant l'hospitalisation et durant la veillée de ce serviteur de Dieu.

Que Dieu les bénisse et les garde dans son amour!

IN MEMORIAM

29 octobre 2006-19 octobre 2016, voici 10 ans que notre fils, grand-frère et père, Armand Gabin EMOUENGUE a été rappelé à DIEU.

En cette date de triste anniversaire, toute la famille EMOUENGUE, réunie, invite tous ceux qui l'on connu de près ou de loin, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Fils, papa et papa nous ne t'oublieront jamais.

Le vide que tu as laissé dans nos cœurs, personne ne pourra le combler.



REMERCIEMENTS

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), au nom des évêques du Congo, exprime sa profonde gratitude suite à la générosité manifestée lors de la 45^{ème} assemblée plénière des évêques du Congo. Ses remerciements vont à l'endroit des représentants de l'E.e.c (Eglise évangélique du Congo), de l'Armée du Salut, de l'Eglise Orthodoxe, de tous les confédérés, experts, Commissions épiscopales et envers

les paroisses suivantes: Jésus ressuscité et de la Divine Miséricorde, Saint François d'Assise, Notre Dame de Fatima de Mpila et la Basilique Sainte Anne du Congo, pour le soutien matériel et logistique.

Il n'oublie pas toutes les personnes de bonne volonté qui de près ou de loin ont apporté leur aide matérielle.

Pour leur générosité et disponibilité, le secrétaire général de la C.e.c leur dit tout simplement Merci, Merci, Merci.

OFIS store
w Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : **55 500 XAF TTC**

Garantie 12 mois

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

Pade: Etude d'identification des filières porteuses

Le cabinet Kpmg prié de revoir la copie de ses propositions de projets

Brazzaville. 7 octobre 2016. Salle de conférence de Radisson Blu hôtel. Le cabinet sénégalais Kpmg, commis par le Pade (Projet d'appui à la diversification de l'économie), pour réaliser l'étude d'opérationnalisation des filières porteuses et guide d'investissement en République du Congo, a présenté son rapport d'étape liée à cette étude, après quatre mois de terrain, sur le territoire national. Malheureusement, le cabinet a été prié de revoir la copie de ses propositions de projets, en dépit de leur caractère innovant. Et pour cause, «les propositions faites ne sont pas satisfaisantes», a déclaré Joseph Bossa, coordonnateur du Pade.



Pendant la séance de présentation du rapport d'étape.

Après un succinct rappel des objectifs de l'étude et de la méthodologie de travail utilisée, les experts du cabinet Kpmg ont déroulé la liste de leurs propositions de projets porteurs pouvant aider à la diversification de l'économie congolaise. Sous l'œil et l'oreille attentifs des membres du comité de pilotage. Sur les six filières faisant l'objet du contrat, à savoir: l'agroalimentaire, la transformation du bois, le transport et la logistique, le bâtiment et les travaux publics, l'hôtellerie, le tourisme et loisirs, l'artisanat et arts plastiques, un portefeuille des projets clés en main dans trois filières a été présenté. Au menu, dans la filière agroalimentaire, par exemple, le projet «Anacarde» et le projet horticole «fleurs coupées»; dans la filière transformation du bois, le projet «Biomasse forestière» et dans la filière transports-logistique, le projet «Eaux-rails-ports» de transport multimodal. Le projet horticole «fleurs coupées», pour une industrie flo-

rale viable compétitive tournée vers l'exportation, bien qu'innovant et affichant des taux de croissance impressionnants sous d'autres cieux, depuis quelques décennies, selon le cabinet Kpmg, a été rejeté par les membres du comité de pilotage. Ces derniers ont estimé qu'il n'a aucune indication sur le marché national ni sous régional. Aussi ont-ils présumé qu'ils «ne peuvent point engager un tel projet d'investissement dans le pays, en se basant sur le marché européen ou asiatique déjà saturé.» Plus est, le projet requiert des investissements importants en dispositifs dans la production et la logistique. Quant à la «Biomasse forestière» qui doit être développée, dans la filière transformation du bois, à des fins de production énergétique, en utilisant des résidus forestiers, des chutes de bois, des copeaux de bois ou de la sciure, comme l'a suggéré le cabinet Kpmg, le comité de pilotage a émis quelques idées de projet et, demandé au cabinet d'approfondir sa réflexion,

en l'orientant, par exemple, sur des projets offrant au Congo la possibilité d'avoir des outils de séchage du bois, de sa transformation, sur place, au 3^e degré. Le comité de pilotage a souhaité voir, également, des projets allant dans le sens de renforcer les capacités ou de former des menuisiers locaux en ébénisterie ou en design. Quant à la filière transports-logistique, c'est le projet «Eaux-rails-ports» de transport multimodal que le cabinet Kpmg a proposé, en s'appesantissant sur le port autonome de Pointe-Noire. Et, à l'opposé des deux premières filières, il n'a formulé que des recommandations au gouvernement, après analyse de l'existant. On peut citer, entre autres, l'accroissement de la productivité dans les terminaux portuaires, la construction d'une plate-forme de distribution vue comme une extension du terminal à conteneurs, pour désencombrer les

terminaux et offrir de meilleures conditions de stockage et de conservation des marchandises, la réduction des délais de passage des marchandises au port... Non satisfaits de ces propositions de projets faites par le cabinet Kpmg, le Pade a rejeté certains et, demandé au cabinet d'approfondir sa réflexion sur d'autres filières épousant fort bien la réalité congolaise. Pour Joseph Mbossa, coordonnateur du Pade, «il était question à l'issue de cette réunion consacrée à la présentation du rapport d'étape que nous nous prononcions. Malheureusement, les propositions qui ont été faites ne sont pas satisfaisantes. Aussi, leur avons-nous demandé de revoir leur travail, en apportant des projets assez structurants tenant compte de la réalité et des besoins du pays.»

Viclaire MALONGA

Ludisme

La pratique du scrabble en plein essor

Sport cérébral et loisir sain, le scrabble est en train de se répandre au Congo, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. La fréquence avec laquelle on rencontre dans les quartiers des gens s'adonnant à ce jeu ne fait que grandir. Dans cet engouement, un mini tournoi a opposé du 15 au 16 octobre 2016, sept scrabbleurs, au club «Le Jardin», au 39 de la rue Zola, à Moukondo (Moungali).



Des scrabbleurs dilettantes.

Ce mini tournoi n'a opposé que des scrabbleurs dilettantes, dépourvus pour la plupart d'ambition de participer, par exemple, aux jeux de la Francophonie. Cependant, malgré le fait de se faire simplement plaisir, l'idée d'être le meilleur ou parmi les premiers a été un véritable enjeu, renforçant ainsi l'ambiance, qui n'a pas été atténuée même par la modicité des prix donnés aux gagnants.

Une recherche vaine de parrainage

Des démarches entreprises auprès des officiels sont restées infructueuses. En dépit de la mauvaise passe financière dans laquelle se trouve notre pays, cet insuccès traduit fondamentalement le peu d'intérêt que les autorités congolaises accordent à ce loisir. En Côte d'Ivoire par exemple, l'on sait clairement que la Fédération de scrabble est sous la tutelle du Ministère des loisirs, et reçoit de ce département gouvernemental un soutien matériel et financier. Au Congo par contre, malgré les efforts colossaux déployés par les responsables de la Fecosca (Fédération congolaise de scrabble), celle-ci théoriquement reconnue par le Ministère de la culture, n'a aucun appui financier.

Malgré des difficultés rencontrées dans l'organisation, ce tournoi a permis aux compétiteurs de bien s'amuser. Il a été remporté par Symphorien Balabidila «Sympho» (1^{er}), suivi de Kevin Kinkolo Bantimba (2^e) et de Gilles Tsitokou «Adapo» (3^e).

Le scrabble, un vecteur de sociabilité et de solidarité

Comme le sport, stricto sensu, qui unit les peuples, le scrabble, hobby dans lequel se lient utilement les côtés intellectuel et ludique, a la vertu de rassembler les gens. Au club «Le Jardin» par exemple, ceux qui viennent à ce «Mbongui» ont les uns envers les autres un devoir d'assistance, lors des cas de maladie et de décès d'un parent proche. Bon vent au scrabble en terre congolaise!

Eric Aimé KOUZOULOU

REPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet
Courriel : pstatcongo@gmail.com

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet de Marché : Sélection d'une firme chargée de l'évaluation Institutionnelle, Organisationnelle et Fonctionnelle du Système Statistique National

1. ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Nom : CABINET GECA-PROSPECTIVE
Adresse : Sainte Rita, lot 1293 tranche K, 02 B.P. 1056 Cotonou- BENIN, contact@gecaprospective.com
Prix de l'offre (lu publiquement) : 102 230 220 FCFA HT
Prix de l'offre après évaluation : 96 492 819 FCFA TTC
Prix du contrat : 96 390 803 FCFA TTC.

2. RESULTATS COMBINES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

Noms des consultants	Score technique pondéré	Score Financier pondéré	Score total	Classement
GECA PROSPECTIVE	76,64	20	96,64	1 ^{er}
Groupement PRICE WATER HOUSE COOPERS/ DeGSTA	73,94	10,24	84,18	2 ^{ème}
GSI International	72,29	5,46	77,75	3 ^{ème}
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	63,41	14,52	77,75	4 ^{ème}
MAZARS	61,96	7,65	69,61	5 ^{ème}

3. SOUMISSIONNAIRES DONT LES OFFRES ONT ETE EVALUEES FINANCIEREMENT

Il s'agit des offres dont le score technique est supérieur ou égal à 80 points.

Soumissionnaires	Adresse	Prix de l'offre (lu publiquement)	Prix de l'offre après évaluation	Classement
GECA PROSPECTIVE	Sainte Rita, Lot 1293 tranche K 02 B.P. 1056 Cotonou - BENIN Tél.: (229) 32-54-49 /32-59-44 Fax: (229) 32-59-45 contact@gecaprospective.com; www.gecaprospective.com	102 230 220	96 492 819	1 ^{er}
Groupement PRICE WATER HOUSE COOPERS/ DeGSTA	Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gombe, BP 10195 Kinshasa, République Démocratique du Congo	188 396 050	188 396 050	3 ^{ème}
GSI International	30 Place du Soleil, Verdun, (Québec), Canada, H3E 1R1 Tel/fax : (514) 769-8820 mferland@gsiint.com www.gsiint.com	647 059, 95 (USD)	353 245 586 Taux de change 1USD=588FCFA 132 940 920	5 ^{ème}

IDEA CONSULT INTERNATIONAL	Immeuble Equinoxe, Bloc B, Rue de la Bourse, 1053. Les Berges du Lac2, Tunis- Tunisie, Tél: +216 70 021 700 FAX : +216 71 198 124. Email : idea@ideaconsult.com.tn	203 410 (USD)	132 940 920 Taux de change 1USD=588FCFA	2 ^{ème}
MAZARS	14, Boulevard Djily MBAYE -Immeuble Pinet Laprade Sénégal Tel.: +221 33 849 19 49 Fax: +221 33 849 69 37 Contact: contact@mazars.sn-mdieng@mazars.sn	220 035 000	252 127 200	4 ^{ème}

4. SCORE TECHNIQUE ATTRIBUE A CHAQUE CONSULTANT

Soumissionnaires	Adresse	Score technique	Classement
GECA PROSPECTIVE	Sainte Rita, Lot 1293 tranche K 02 B.P. 1056 Cotonou - BENIN Tél.: (229) 32-54-49 /32-59-44 Fax : (229) 32-59-45 contact@gecaprospective.com; www.gecaprospective.com	95,80	1 ^{er}
Groupement PRICE WATER HOUSE COOPERS/ DeGSTA	Immeuble Midema, 13, Avenue Mongala, Gombe, BP 10195 Kinshasa, République Démocratique du Congo	92,43	2 ^{ème}
GSI International	30 Place du Soleil, Verdun, (Québec), Canada, H3E 1R1 - Tel/fax : (514) 769-8820 mferland@gsiint.com www.gsiint.com	90,36	3 ^{ème}
IDEA CONSULT INTERNATIONAL	Immeuble Equinoxe, Bloc B, Rue de la Bourse, 1053. Les Berges du Lac2, Tunis- Tunisie, Tél: +216 70 021 700- FAX : +216 71 198 124. Email : idea@ideaconsult.com.tn	79,26	4 ^{ème}
MAZARS	14, Boulevard Djily MBAYE -Immeuble Pinet Laprade Sénégal Tel.: +221 33 849 19 49 Fax: +221 33 849 69 37 Contact: contact@mazars.sn-mdieng@mazars.sn	77,45	5 ^{ème}
FTHM Conseils	5ème étage, Immeuble ARO Antsahavola-BP 7631 101- ANTANANARIVO- Madagascar	57,43	6 ^{ème}

Note : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande au Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques à l'adresse ci-dessous.

Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo
Numéro de téléphone : (00242) 22 613 31 08
Adresse électronique : pstatcongo@gmail.com

1^{ère} édition de la Soirée culture et arts

Un pari réussi, selon Splendide Lendongo, l'organisatrice

La maison de mode Lend's a organisé, sous la houlette du Ministère de la culture et des arts, en collaboration avec plusieurs partenaires de la place, la première édition culturelle dénommée: Soirée culture et arts. C'était, samedi 22 octobre 2016, au Pefaco Hôtel Maya-Maya, à Brazzaville. Au menu de cette première édition: la présentation de la ligne d'habillement de la boutique de Mme Splendide Lendongo, par les mannequins de la maison Lend's; la promotion des artistes-stylistes congolais, par l'organisation d'un concours de mode, animé par les mannequins de la maison Lend's.

En tout, six stylistes-modélistes congolais, sélectionnés à travers les castings, tenus à Brazzaville et à Pointe Noire, par Splendide Lend's Association, ont rivalisé de talent, pour obtenir la palme de meilleur artiste. Il s'est agi, entre autres, de: Joanna Koua, Rochelvie Jourdalia Ndongou, Guelaurd Kikakou, Kanza Wa Kanza, Opperyn Kombo et, Nestor Kina. Tous, des Congolais. Le jury, composé de: Mireille Opa-Elion, Gertrude Aubin Mongo, Alexandre Picher, Pupuce Mouetoukouenda, Romy Oyo, Cécilia Oyo, a porté son choix sur Guelaurd Kikakou, styliste-modéliste de Pointe Noire, qui a remporté le premier trophée. Pour Splendide Lendongo, organisatrice de cet événement, «il vient de se dérouler la première Soirée culture et arts, une plateforme de promotion pour nos artistes congolais. Principalement, pour ceux qui veulent intégrer le domaine de la mode. Un candidat a été élu. Celui-ci bénéficie de

plusieurs prix, suivi d'un accompagnement à la réalisation de son projet, tant sur le plan matériel, sur le plan financier,



Une vue des mannequins, pendant le défilé.

sur le plan moral, etc. Je suis très satisfaite. Je crois que j'ai réussi mon pari. Personnellement, je ne m'attendais pas à autant de monde. Je misais sur une centaine. J'ai été agréablement surprise que des



Splendide Lendongo, ouvrant la 1^{ère} édition de Soirée culture et arts.

personnalités importantes, tant politiques que culturelles, des férus de l'art, aient pu assister, en grand nombre, à cette toute première édition», a-t-elle fait savoir. L'heureux récipiendaire a, pour sa part, dévoilé ses sen-

timents: «C'est depuis 22 ans que j'exerce dans le domaine de la mode. J'ai déjà participé à plusieurs concours, mais c'est le tout premier trophée que je remporte. Merci à mon Dieu, qui m'a inspiré et, merci à la Maison Lend's qui se déploie à nous sortir de l'ombre, et nous permet, ainsi, de faire un bond en avant».

En organisant cette activité culturelle et artistique, Splendide Lendongo entend encourager les Congolais, les compatriotes qui veulent entreprendre. Et participe, à sa manière, au processus de la diversification économique, tant prônée par le gouvernement du Congo. In fine, selon la patronne de la Maison Lend's, d'autres éditions sont prévues.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

16^e Semaine de la langue italienne dans le monde

La société Spazio Italia était au rendez-vous, à Brazzaville

Jeune S.a.r.l (Société à responsabilité limitée) qui a, entre autres objets, la formation, Spazio Italia a participé, à sa manière, à la Cité du Clairon (Brazzaville), à la célébration de la 16^e Semaine de la langue italienne dans le monde, du 17 au 23 octobre 2016. Sous le thème: «L'italien et la créativité: marques et coutumes, mode et design».

A cette occasion, Spazio Italia a donné à voir à ses apprenants d'italien, des œuvres de bonne facture. «Italia opera unica» (Italie œuvre unique), une œuvre unique à vingt protagonistes. C'est l'Italie et ses vingt régions, petits et grands écrins pouvant abriter des trésors différents, mais toujours précieux. «Fagagna/Africa», de Stefano Morandini, œuvre de la Commune de Fagagna, en collaboration avec le Musée de la Vie paysanne - Museo della Vita contadina «Cjase Cocèl» de Fagagna et l'Université de Udine - Département des Sciences humaines. Vidéo produite à l'occasion de l'exposition «L'Africa di Attilio Pecile», du 31 mars au 16 septembre 2012, organisée au Palazzo Municipale de la Commune de Fagagna. Attilio fut un compagnon de Pierre Savorgnan De Brazza.

Au cours de cette semaine riche en événements dans le monde, Spazio Italia a introduit l'apprentissage de l'italien par les CD et DVD. Elle a mis à la

disposition de ses apprenants, un espace-lecture ouvert, tous les lundi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h. Durant cette même semaine, les apprenants d'italien de Spazio Italia ont échangé avec Lorenzo Cesana, étudiant en troisième année de licence en droit à l'Université



M. Lorenzo, durant le cours d'italien.



Les apprenants d'italien à Spazio Italia.

catholique de Milan (Italie), ancien stagiaire à l'association Obiettivo Brianza Talents de

Seregno (Italie), présidée par le Dr Maurizio Bocchi. Lorenzo a également animé trois séances

de cours d'italien axée sur l'Italiamania. Rappelons qu'il s'est tenu, du 17 au 18 octobre 2016, à Florence, la deuxième édition des états généraux de la langue italienne dans le monde, avec pour thème: «Italiano Lingua Viva» (L'italien, langue vivante). L'initiative avait pour but de présenter les projets mis à jour sur la diffusion de la langue et culture italienne à l'étranger et d'en définir les lignes directrices. La première édition avait eu lieu en octobre 2014, toujours à Florence.

Médard SAMBA-TSINDA

(Traducteur français-italien/italien-français)

Maître Bedel KAMBA
220 bis, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de la maison Mécabel
Tél.: (242) 05 544.63.38/06 973 69 74 - Boîte Postale: 13456
E-mail: office_bedelkamba@yahoo.com

COMMUNIQUE

Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 220bis, avenue Nelson Mandela, Centre-Ville. A côté de la maison Mécabel. Soussigné, suppléant, désigné par décision n°0001 de la Chambre Nationale des Notaires du Congo, en date à Brazzaville du 11/10/2016, pour remplacer, dans ses fonctions, Maître Antonin Frédéric DOUTA, décédé à Brazzaville, le 13 septembre 2016; Informe le public congolais qu'il assure la suppléance, depuis le 11 octobre 2016, du défunt Maître Antonin Frédéric DOUTA, notaire, titulaire d'un office sis à Brazzaville, 227, avenue de l'OUA, immeuble «Les jumeaux», 1^{er} étage, Bacongo, et prie tous les créanciers dudit office de valoir leurs créances dans le délai de trois (03) mois, à compter de ce jour, et tous les débiteurs

de passer s'acquitter, sans délai, de leurs dettes, faute de quoi, il sera procédé au recouvrement forcé, et les frais engendrés par cette procédure s'imputeront sur les sommes principales dues par chacun de ces débiteurs. Par la même occasion, il est demandé à tous les usagers (clients) ayant des dossiers en cours (signature ou retrait des actes) de bien vouloir se rapprocher du Notaire suppléant. Pour tout contact, passer à l'adresse ci-après: 227, avenue de l'OUA, immeuble «Les jumeaux» 1^{er} étage, Bacongo, ou appeler aux numéros suivants: 06.973.69.74/05.544.63.38.

Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2016.

Maître Bedel KAMBA, NOTAIRE suppléant

REMERCIEMENTS

La famille, la veuve, et les enfants MOUANGA remercient le Ministre, vice-Amiral, Secrétaire Général du C.n.s (Conseil national de sécurité), Conseiller spécial du chef de l'Etat, Jean Dominique OKEMBA, et son épouse,



Mme Georgette OKEMBA, pour leur soutien indéfectible et multiforme, lors de la douloureuse disparition du colonel à retraite Lazare MOUANGA «Morgan».

Qu'ils trouvent, ici, l'expression de notre profonde gratitude.

REMERCIEMENTS

Les enfants NKENKO KIETA André, la veuve et les parents, remercient les amis et connaissances, les collègues de service, les religieux, religieuses et autres personnes, suite aux nombreuses marques d'attention, d'affection et de soutien multiforme manifestés lors du décès de leur père, mari, grand-père et oncle, survenu le 8 octobre 2016 à l'hôpital de Makélékélé, Brazzaville.





LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO
RENTÉE SCOLAIRE**
Les gagnants de la semaine
du 11 au 18 Octobre

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
053659042	25 000 FCFA	044044541	30 000 FCFA	053038505	50 000 FCFA
040426228	25 000 FCFA	055382291	30 000 FCFA	040336496	50 000 FCFA
053036616	25 000 FCFA	044888577	30 000 FCFA	044939820	50 000 FCFA
040219375	25 000 FCFA	055517376	30 000 FCFA	044441114	50 000 FCFA
055406018	25 000 FCFA	044474046	30 000 FCFA	040867348	50 000 FCFA
040048004	25 000 FCFA	044245548	30 000 FCFA	055534682	50 000 FCFA
044480905	25 000 FCFA	040451949	30 000 FCFA	053819988	50 000 FCFA
044399139	25 000 FCFA	053185718	30 000 FCFA	055518825	50 000 FCFA
044434897	25 000 FCFA	053671104	30 000 FCFA	055424762	50 000 FCFA
053656052	25 000 FCFA	050582055	30 000 FCFA	055385895	50 000 FCFA
044220273	25 000 FCFA	040829363	30 000 FCFA	044270953	50 000 FCFA
040409958	25 000 FCFA	050195812	30 000 FCFA	040921981	50 000 FCFA
053630745	25 000 FCFA	040359133	30 000 FCFA	044205730	50 000 FCFA
040415545	25 000 FCFA	050627728	30 000 FCFA	055500921	50 000 FCFA
055544880	25 000 FCFA	040451071	30 000 FCFA		
050871710	25 000 FCFA	053025928	30 000 FCFA	055285824	75 000 FCFA
055324619	25 000 FCFA	053219040	30 000 FCFA	053770148	75 000 FCFA
044160371	25 000 FCFA	044420770	30 000 FCFA	053715507	75 000 FCFA
053981260	25 000 FCFA	040011850	30 000 FCFA	041075849	75 000 FCFA
040478877	25 000 FCFA	053530025	30 000 FCFA	044769745	75 000 FCFA
050327869	25 000 FCFA	053853827	30 000 FCFA	050358171	75 000 FCFA
040339038	25 000 FCFA	055277949	30 000 FCFA	044545833	75 000 FCFA
055302290	25 000 FCFA			055506886	75 000 FCFA
055165451	25 000 FCFA	044391539	50 000 FCFA	055250058	75 000 FCFA
050321725	25 000 FCFA	055131433	50 000 FCFA		
055345822	25 000 FCFA	053624384	50 000 FCFA	053960606	500 000 FCFA
040039356	25 000 FCFA	053209429	50 000 FCFA		
055273027	25 000 FCFA	044468225	50 000 FCFA	040285778	Smartphones
044328706	25 000 FCFA	044651983	50 000 FCFA	040107656	Smartphones
053679649	25 000 FCFA	055525756	50 000 FCFA	053524978	Smartphones
053241621	25 000 FCFA	040611543	50 000 FCFA	055531857	Smartphones
		055181718	50 000 FCFA	044321493	Smartphones
055269767	30 000 FCFA	053900315	50 000 FCFA	055565609	Smartphones
050358120	30 000 FCFA	053452222	50 000 FCFA	055277536	Smartphones
053664207	30 000 FCFA	044958528	50 000 FCFA		
055117398	30 000 FCFA	044069503	50 000 FCFA		
053408969	30 000 FCFA	040204845	50 000 FCFA		
044970229	30 000 FCFA	055416223	50 000 FCFA		
044097332	30 000 FCFA	044567636	50 000 FCFA		
044754116	30 000 FCFA				

Renouvellement des fédérations sportives

La joie de garder le perchoir fédéral

Albert Kaya, Jean Samba, Yves Koumou, Jean-Claude Mopita, Dominique Ondzé "Doukaye", Dominique Rachel Ngouabi, et François Bakana ont été réélus à la tête de leurs fédérations sportives respectives, pour un nouveau mandat de quatre ans. Ils réoccupent, donc, des rôles clés dans le sport national, pour la prochaine olympiade (2017-2020).



Dominique Ondzé Doukaye

Au karaté, le challenger de Dominique Ondzé "Doukaye", Romain Fernand Ondono, a claqué spectaculairement la porte. C'est ainsi que, royale-ment installé dans son fauteuil de président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires depuis



Jean-Claude Mopita.

Depuis le début de cette semaine, a été lancé le mouvement de renouvellement des comités exécutifs des instances sportives nationales. Sept fédérations se sont, déjà, donné leurs équipes fédérales. Pour six d'entre elles, un seul mot, à l'issue des assemblées générales électives: plébiscite!

Albert Kaya a été réélu à l'unanimité, mardi 24 octobre 2016, président de la Fédération congolaise d'escrime, un sport peu connu et pratiqué au Congo. Pur principe, puisqu'il était seul à revendiquer ce poste. Pour poursuivre le travail de vulgarisation de sa discipline qui n'a fait son apparition dans le paysage sportif national qu'il y a huit ans. Un travail titanesque!

La boxe des Pharaons est une discipline disparue depuis l'Égypte ancienne. Elle se cherche toujours une place au soleil. Son rénovateur au Congo, Jean Samba, premier président sa fédération, va poursuivre son œuvre après avoir gagné sa place comme sport de démonstration aux derniers Jeux africains.

A la tête de la fédération de Wushu depuis deux ans, à peine, Steve Kouma a été reconduit au perchoir de ce sport au Congo. Pour poursuivre sa vulgarisation.

Sans concurrent, lui aussi, Jean-Claude Mopita a été réinstallé à la tête de la Fédération congolaise de volley-ball. Il placera son nouveau mandat sous le signe «de la solidarité, l'esprit de sacrifice, la tolérance et l'amour du travail bien fait pour conduire le bateau à bon port pour consolider les acquis». En vue: les états généraux du volley-ball.

et clarté, l'assemblée générale élective de la Fédération congolaise de natation a consacré la présidente sortante, Dominique Rachel Ngouabi. Elle a battu Michel Bobongo, son concurrent, par 12 voix contre 1.

Les gymnastes ont renouvelé, également, leur confiance au président sortant, François Bakana. L'école sera son terreau de recrutement des compétiteurs, avec un objectif lointain: les Jeux Olympiques de 2024. Dans le paysage des anciens reconduits, la Fédération



Dominique Rachel Ngouabi.

congolaise de rugby fait figure d'exception à la règle. Le rugby s'est donné un homme nouveau: Paul Mandounou, qui succède à Ernest Claude Ndalla "Graille".

Ces généreux messieurs et dames, reconnus pour leur engagement à servir au mieux le sport, ont quatre ans pour exceller chacun dans son royaume. Nous voulons qu'ils soient des grands dans la cour des grands.

G.M.



François Bakana.

quatre ans, Me "Doukaye" est passé comme une lettre à la poste. «Devenir la première fédération nationale», en termes de performance, tel est le son défi.

Avec dextérité, pertinence

Basket-ball/Bruno Jean Richard Itoua, candidat

«Vingt exercices à résoudre»

Candidat déclaré à la présidence de la Fécocket (Fédération congolaise de basket-ball), le ministre Bruno Jean Richard Itoua a organisé, mercredi 26 octobre 2016, à Brazzaville, une causerie-débat avec une partie des acteurs de la balle orange. Il n'a pas fait mystère des grands axes stratégiques de son plan de développement pour l'olympiade 2016-2020, en se donnant vingt exercices à résoudre.

Voici ces exercices: «Trouver un siège à la fédération; former au niveau local et international des cadres techniques (officiel de tables de marque, des arbitres, des entraîneurs, des dirigeants des clubs); améliorer l'organisation et le fonctionnement de la fédération conformément aux instances nationales et internationales); doter la fédération des sponsors et des partenaires; chercher les subventions pour les clubs, à travers les ligues; conserver le leadership en matière de performance sportive des jeunes au Congo; créer une plateforme de visibilité (un site Internet avec extension sur les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, Google); communiquer plus sur la discipline; exiger des clubs une structuration pour faciliter la collaboration et le fonctionnement général et leur efficacité; constituer le fichier informatique de tous les acteurs du basket-ball (fichier des joueurs dès l'âge de 11 ans); restructurer le championnat national et, surtout, la Coupe du Congo par une formule plus compétitive; distendre des activités de la fédération dans tous les



Bruno Jean Richard Itoua.

départements du pays; recenser et réhabiliter (ou construire) dans tous les départements des aires de jeu de proximité et mettre en valeur ce qui est acquis lors des municipalisations accélérées; renouveler le protocole d'accord entre la Fécocket et la Fédération espagnole de basket-ball; regrouper les basketteurs congolais de la Diaspora au une fois par trimestre; organiser un match de gala «NBA-Afrique» et un All Game de la fédération lors des championnats nationaux; créer

un tournoi à Noël et à Pâques; organiser annuellement une soirée des Oscars du basket-ball congolais local et de la Diaspora; faire participer activement les clubs et les sélections, aux différentes compétitions au niveau de Fiba zone 4, Fiba Afrique voir Fiba Monde; organiser des activités du basket au niveau des personnes handicapés.»

Pour résumer, il s'agit de détecter les jeunes joueurs, performer à haut niveau, fidéliser les licenciés dans les structures existantes, développer la pratique sur le plan national, accompagner les structures basket au quotidien et promouvoir le basket congolais. Mais, avant tout, Bruno Jean-Richard Itoua sait qu'il régit un climat malsain au sein du basket-ball national. D'où son message d'apaisement aux tendances antagonistes, «pour qu'on retrouve l'esprit basket» d'antan.

Ancien basketteur, lui-même, dans les années 70, Bruno Jean-Richard Itoua a porté, successivement, les maillots d'ATC de Pointe-Noire, son premier club, de Kimpwanza et d'Unisport.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU.

Football

Ligue 1 d'élite: classement officiel

Le championnat national d'élite Ligue 1 n'est plus qu'un souvenir. Nous en publions le classement officiel, en attendant celui de la commission de discipline, pour fixer provisoirement les amoureux du ballon rond qui nous le demandent.

Classement: 1.A.C Léopards (96 points), 2.Diables-Noirs (77 points), 3.Etoile du Congo (73 points, +38), 4.J.S.T (73 points, +28), 5.CARA (66 points, +25), 6.J.S.P (66 points, +24), 7.La Mancha (52 points), 8.Inter Club (52 points), 9.F.C Kondzo (51 points), 10.Patronage Sainte-Anne (50 points), 11.Nico-Nicoyé (49 points), 12.A.S Cheminots (49 points), 13.Jeunes Fauves (46 points), 14.Tongo F.C (45 points), 15.A.S.K (44 points), 16.Saint-Michel de Ouenzé (44 points), 17.V.Club Mokanda (43 points), 18.A.S.P (43 points), 19.Pigeon Vert (14 points), 20.Munisport (13 points).

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la RDC, Poto-Poto Centre-ville; B.P.: 2134; Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/05 521 69 19; E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 07 Octobre l'an deux seize reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société anonyme unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 20 Octobre 2016, F 186/13, sous le numéro 2339, aux caractéristiques suivantes:

-Dénomination Sociale: «NGM MINES» SAU ;

-Capital Social: DIX MILLIONS (10.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en MILLE (1.000) ACTIONS de 10.000 F. CFA chacune, libérées en totalité ;

Siège social: Brazzaville, 5, Avenue Gallieni, Immeuble MN Industry (ex-CIB); Quartier Centre-ville-Mpila ; Arrondissement V- Ouenzé ;

Objet social:

- Exploitation minière;
- Extraction des minerais (or, argent, cuivre etc.);
- Négoce & représentation;
- Extraction de minerais métalliques et autres activités extractives;
- Commercialisation des produits miniers;

- Recherches aurifères et Diamantifères.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Administration Général: Monsieur Maurice NGUESSO ;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 21 Octobre 2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6721.

Pour avis,
Maître Alain
MONGO MOMBOULY,
Notaire

FPA (Fondation Perspectives d'Avenir)

Lancement de la deuxième édition du Tournoi de la République, à Brazzaville

En partenariat avec la Fédération congolaise de football, la FPA (Fondation Perspectives d'Avenir) du Député élu Denis Christel Sassou-Nguesso, patronnera, du 20 au 28 novembre 2016, à Brazzaville, l'organisation de la deuxième édition du Tournoi de la République, dont le tirage au sort des équipes participantes a eu lieu mercredi 26 octobre 2016, au Stade Alphonse Massamba-Débat, sous l'égide de M. Jean-Guy Blaise Mayolas, Premier Vice-Président de la Fécofoot (Fédération congolaise de Football), en présence de M. Gervais Ato, responsable communication à la Fondation Perspectives d'Avenir; Médard Moussodia, Troisième Vice-Président de la Fécofoot; Daniel Amboulou, Secrétaire général adjoint de la Fécofoot, et des responsables des équipes locales.



De g. à dr.: Gervais Ato, Jean-Guy Blaise Mayolas et Médard Moussodia

La spécificité de la deuxième édition: deux équipes étrangères y participeront. En tout, 6 équipes, réparties en 2 groupes (A et B), compétiront. Le tirage au sort a donné le résultat ci-après: Groupe A: FC. Kondzo, CARA (Club athlétique renaissance aïglon) du Congo, APR du Rwanda; Groupe B: Etoile, Diabes-Noirs du Congo et Sony Ela Nguema de la Guinée Equatoriale. Toutes les rencontres se dérouleront au stade Alphonse Massamba-Débat.

Gervais Ato, Responsable de la communication de ladite Fondation, a fait savoir: «Le football est quelque chose

qui contribue à l'avancement et à l'épanouissement du football congolais; unir toutes les couches sociales, au-



Jean-Guy Blaise Mayolas exhibant une combinaison du tirage au sort.



Une main innocente faisant le tirage au sort.



Les dirigeants et représentants des clubs.



proclamation de la République, c'est une compétition à vocation internationale, organisée, pour célébrer, avec éclat, la journée commémorative de la proclamation de la République du Congo. Ainsi, s'exprimant sur l'engagement de la Fondation Perspectives d'Avenir à sponsoriser cet événement, M. Ger-

ve de fédérateur. Toutes les couches: jeunes, vieux, etc., y participent... C'est donc une occasion, pour notre président, Denis Christel Sassou Nguesso, et notre Fondation, de pouvoir faire vivre ce grand événement à tous les congolais».

Entre autres objectifs du Tournoi de la République, il y a: contri-

tour des valeurs de la République; valoriser le génie créatif, auprès des jeunes; aider les équipes congolaises à acquérir une expérience dans les compétitions internationales. Pour le bon déroulement du tournoi, les organisateurs ont présenté aux différents compétiteurs le règlement. Il s'agit, entre autres: chaque équipe

en compétition, qualifiera 23 joueurs au début du tournoi; un joueur exclu du terrain par l'arbitre ne peut plus être remplacé. Par contre, il pourra disputer le prochain match; tout joueur auteur d'une agression, entraînant une bagarre, sera exclu pour tout le tournoi, la liste n'est pas exhaustive. A l'issue du tournoi,

les équipes seront félicitées.

En outre, la Fondation Perspectives d'Avenir, procurera les équipements sportifs à toutes les équipes.

En rappel, la première édition du Tournoi de la République a eu lieu du 26 au 28 novembre 2015. Elle s'était soldée par la victoire des Diabes-Noires. Il convient de

signaler que la Fondation Perspectives d'Avenir se spécialise dans divers projets en faveur des jeunes à la recherche d'emplois. Notamment leur formation dans plusieurs métiers générateurs de revenus. Elle offre également des bourses d'études aux étudiants méritants issus des milieux défavorisés, etc.

La démocratie à l'africaine, une théorie à l'odeur d'arnaque intellectuelle

Qu'on l'appelle démocratie à l'africaine ou démocratie tropicale, cette démarche consiste à proposer une réécriture de la démocratie à partir des valeurs culturelles africaines. Il s'agit, en fait, de faire des inflexions dans la gestion de la cité, en y mettant une certaine dose d'«africanité». Cette question est de ces débats qui ont surgi dans le parcours des Etats africains et qui signalent le vacillement ou la faiblesse de ceux-ci sur le chemin de la démocratie.

L'universalité des invariants ou des fondamentaux de la démocratie

Certes, il peut y avoir des pesanteurs ou des spécificités culturelles à intégrer dans la compréhension scientifique d'un fait. C'est ce que regarde, par exemple, le psychiatre, quand il prend en compte le paramètre ethnologique dans la maladie mentale d'un Africain. Mais tout bien considéré, lorsque les fondamentaux de la démocratie, qui ont universellement fait leurs preuves, sont foulés aux pieds, la démocratie se trouve ipso facto vidée de sa substance. Dans La Semaine Africaine n°3603 du 24 juin 16, le professeur émérite Dominique Ngoïe-Ngalla, un vrai intellectuel, parle par euphémisme de «paresse intellectuelle» pour désigner ces nombreux bien-pensants qui, à qui mieux-mieux, s'adonnent à une sorte de prestidigitation intellectuelle, pour légitimer ou fournir une explication aux multiples et graves écarts constatés çà et là par rapport aux standards démocratiques universellement établis. Il est, en réalité, question d'une démarche qui participe de la mauvaise foi ou de la malhonnêteté intellectuelle et

qui, loin d'être un eureka en matière de trouvaille scientifique, se réduit à une lubrification de la mécanique de l'accès à la sphère du pouvoir ou de la conservation de certaines positions sociales.

C'est ce type de «démocratie» tropicalisée qui engendre ce que l'ingénieur et très désopilant Mamane, chroniqueur sur Radio France internationale (R.f.i.), appelle «la très démocratique république du Gondwana», avec à sa tête, un président fondateur infaillible, remplissant pour la énième fois. Or, lorsque l'on recourt à la grille d'analyse de Max Weber, l'on sait qu'il y a trois sources du pouvoir: la légitimité traditionnelle, la légitimité charismatique et la légitimité légale-rationnelle. C'est plutôt cette dernière qui fonde le management politique moderne, même dans les monarchies constitutionnelles. Dans celles-ci, le roi agit dans un cadre bien circonscrit des droits et devoirs que lui prescrit la Constitution.

Une affirmation inappropriée des spécificités culturelles

Comment accéder à la citoyenneté mondiale si l'on doit toujours exciper



Eric Aimé Kouizoulou.

de ses particularités même sur des graves questions qui touchent aux droits humains élémentaires? La démocratie trouve, bien sûr, ses fondements, mieux son enracinement, dans la culture d'un peuple. Cependant, garder ses valeurs culturelles ne dispense pas de se soumettre aux conditionnalités universelles qui constituent l'essence de la démocratie. La roue étant déjà inventée, le reste n'étant que de savoir l'adapter, il n'y a donc pas, loin s'en faut, de honte à prendre chez autrui ce qui marche et qui assure un fonctionnement normal des institutions. Quelles sont ces prétendues valeurs culturelles qui feraient obstacle à une sincère et volontariste application des règles démocratiques.

Par exemple, aucun Africain sérieux, sous prétexte de mimétisme de la civilisation occidentale, ne peut appeler son frère aîné par son

prénom sans le faire précéder de la particule «yaya» pour le Congolais, «mokubua» pour le swahiliphone, en sango c'est kotazo, en bambara c'est koro tandis que le Sarakolé dit nguida... Mais un aîné ne peut user de ce statut inné pour en faire accroire à son cadet dans une contradiction politique.

Les crises politiques pour lesquelles le métier de «sapeur-pompier» ou de médiateur international s'est depuis lors imposé dans la gestion des Etats africains procèdent simplement du grand déficit démocratique, mieux du manque de réelle volonté de se soumettre aux exigences de l'Etat de droit. Il en est de même pour l'institution des commissions électorales «indépendantes» qui font florès en Afrique, alors que l'organisation des élections est, dans les vieilles démocraties, du ressort du Ministère de l'intérieur. D'ailleurs, sujettes à caution dans la plupart des cas, ces fameuses commissions électorales n'ont pas souvent réussi à organiser des élections avec des résultats incontestables. Là se pose la question de l'état de ces Nations et du fonctionnement de leurs Etats. Même la formule de «gouvernement d'union nationale» n'est qu'un avatar pour tenter de colmater les brèches survenues dans un système mal géré.

De quelles spécificités culturelles s'agit-il?

Combattre la gestion ethnocentriste du pouvoir n'est qu'affaire des élites politiques nanties de grandes visées nationales et non claniques et qui devraient, à l'endroit du peuple, faire un travail de pédagogie non par

une rhétorique creuse, mais par des actes forts. Tout bien considéré, ne correspondant nullement à la volonté générale, cette opération de cuisine de la démocratie- «gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple»- à la sauce africaine, n'est en réalité qu'un déni de démocratie qui assure à ses chantres et ardents défenseurs la conservation du confort résultant des positions qu'ils ont dans et de l'appareil d'Etat.

Généralement dans la Grèce antique et enrichie conceptuellement par Jean-Jacques Rousseau, Alexis de Tocqueville, Jürgen Habermas et John Rawls..., la démocratie, comme le message du Christ sorti d'Israël et s'adressant à l'humanité entière des chrétiens, est aussi bien affaire des Occidentaux que des Africains. L'aspiration à plus de liberté et à l'accès aux besoins basiques d'une vie normale que sont: travailler, se nourrir, se loger, se soigner n'est pas l'apanage des Blancs ou des Occidentaux. Avoir le pouvoir de choisir librement ses dirigeants et voir son vote respecté est aussi une exigence des Africains. Par sa simple appartenance à la race humaine, l'Africain, qui n'est pas un infra-homme, est pourvue de toutes ces capacités naturelles. Ayant avec perspicacité perçu le danger que représentent trop de pouvoirs concentrés entre les mains d'un seul homme, Montesquieu imagina fort utilement la séparation des pouvoirs indépendants les uns des autres. Et cette géniale trouvaille s'applique aussi bien aux Blancs, aux Jaunes qu'aux Noirs.

Ces apprentis sorciers politologues gagneraient en sérieux si, de leurs élucubrations pouvait sortir une

recette qui ferait que les soi-disant intellectuels africains ne se livrent plus à la transhumance politique, allant aisément d'un bord politique à un autre diamétralement opposé au premier et, qui torerait le cou à des graves perversions qui s'appellent: non-respect de la Constitution et parfois même des conventions internationales que l'on a ratifiées, détournement des deniers publics, fraude électorale, impunité...

En somme, la thèse de la démocratie africaine se réduit à un délicat exercice des rhéteurs sophistes. Si cette démarche obstinée et irraisonnée de création de démocratie africaine ou à l'africaine devrait se faire au grand dam des principes intangibles de l'Etat de droit qui est du reste consubstantiellement lié à la démocratie, alors il conviendrait de la nommer autrement au lieu de lui accoler l'épithète africaine. L'on sait que les pouvoirs ante perestroïkas et ante chute du mur de Berlin du bloc Est, grossièrement appelés Démocraties populaires, n'étaient en réalité que des dictatures. Une preuve supplémentaire de ce que, dépourvue de toute prétention de perfection, la démocratie est dans son acception universaliste, le moins mauvais des systèmes.

Dans la perspective d'une démocratie à l'africaine, il y aurait donc autant de démocraties qu'il y a des continents. Alors même que l'Afrique présente quelques différences culturelles d'un pays à un autre et même d'une région à une autre à l'intérieur d'un pays. Et si l'on s'entête à s'engouffrer dans cette prétendue démocratie dépourvue d'intelligibilité et de lisibilité, l'on apporterait de l'eau au moulin d'un certain Nicolas Sarkozy, qui traîne de nombreuses casseroles et qui, de manière, condescendante, pense que l'Africain n'est pas assez entré dans l'histoire.

Eric Aimé KOUIZOULOU

Coopération Congo-Union européenne

Le check service entre dans une nouvelle phase, financée par l'Union européenne

Lors d'une audience que lui a accordée la ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adelaïde Mougany, mercredi 19 octobre 2016, à son cabinet de travail, à Brazzaville, Mme Saskia De Lang, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, a évoqué le nouveau projet de développement des P.m.e (Petites et moyennes entreprises) que l'Union européenne va financer au Congo, après une phase d'expérimentation réussie. «Cette activité s'appelle le check service dont la phase pilote a eu lieu, au préalable. Et maintenant, nous préparons une deuxième phase pour laquelle le Ministère des P.m.e sera notre interlocuteur avec l'administration congolaise. Le financement s'élèvera



Mme Saskia De Lang (2^e, à partir de la g.) et Yvonne Adelaïde Mougany, pendant l'échange.

à hauteur de quatre milliards de francs Cfa. Cette activité sera mise en œuvre, d'une part, par des consultants et, d'autre part, avec les banques», a indiqué Saskia De Lang.

Le check service est un outil d'accompagnement et de promotion des petites et moyennes entreprises, pour le développement de leurs activités. Il s'agit particulièrement de soutenir les P.m.e dans leur gestion, notamment dans l'élaboration d'un business plan, la gestion du personnel, afin de passer du cadre informel au formel.

Outre ce projet, les deux partenaires ont passé en revue l'état d'avancement de différents programmes mis en œuvre par le Ministère des P.m.e avec le soutien de l'U.e.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

REPUBLICQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Responsable Logistique.

Superviseur : Directeur de Parc
Localisation : Mbomo
Durée du contrat : 12 mois, avec une période d'essai de 2 mois incluse.
Responsabilités :
Le Responsable Logistique assure la bonne marche des activités logistiques du Parc, ce qui implique entre autres :

- La gestion de la flotte de véhicules et des équipements ;
- La gestion du stock et des achats, dans le respect des normes African Parks/Union Européenne ;
- La supervision de la maintenance du Parc (Bureaux, logements, bases secondaires, infrastructures, routes).

Le Responsable Logistique devra également :

- Consolider et communiquer le reporting logistique à l'équipe de coordination ;
- Encadrer une équipe d'une trentaine de personnes (chauffeurs, mécaniciens...);
- Assurer le suivi budgétaire des activités ;
- Dessiner des plans de constructions avec devis quantitatifs ;
- Concevoir et mettre en œuvre les outils et stratégies logistiques du Parc.

Formation requise ou souhaitée :

- Diplôme d'études supérieures en logistique ou travaux publics
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel)

Expérience souhaitée :

- Avoir travaillé plus de 5 ans dans des postes de logistiques à responsabilité, avec une expérience en gestion de flotte et de construction

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Responsable Logistique » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 30 novembre 2016.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 1,5
 7.000 FCFA

MILCS
 Les Câblages du Sénégal
Fil TH 2,5
 10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
 2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
 400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
 6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
 4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com